

Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier Âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données

Benjamin Van Den Bossche

Citer ce document / Cite this document :

Van Den Bossche Benjamin. Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier Âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données. In: Bulletin de la Société préhistorique française, tome 104, n°1, 2007. pp. 147-170;

doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.2007.13653>

https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2007_num_104_1_13653

Fichier pdf généré le 21/06/2022

Résumé

Le récent examen du mobilier céramique du site de hauteur fortifié du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) s'inscrit dans un programme de recherche plus large visant à préciser la typochronologie des assemblages céramiques de Basse-Normandie pour la transition entre le Bronze final et le premier Âge du Fer. Fouillé de 1954 à 1967, le site n'était jusqu'à présent connu que par quelques articles presque toujours muets sur la céramique des Âges des Métaux. La reprise des travaux effectués par Bernard Edeine s'est donc avérée nécessaire. Étant donné l'absence d'indications extrinsèques exploitables, notre étude s'appuie essentiellement sur des analyses typologique et technologique traditionnelles et sur des comparaisons avec d'autres séries bien documentées provenant du Nord et de l'Ouest de la France.

Abstract

Recent examination of the ceramics from the Mont-Joly hillfort (Soumont-Saint-Quentin, Calvados) is part of a wider research programme, focused on Lower Normandy. This programme aims at refining the typo-chronological framework available for Late Bronze Age and Early Iron Age pottery. Excavated from 1954 to 1967, the site was nevertheless only partly published in a few papers that hardly ever mentioned anything about the prehistoric pottery. The resumption of Bernard Edeine's previous research was therefore necessary. Given the lack of contextual data, our study mainly rests on typological and technological analyses and also on comparisons with other well-dated series from northern and western France.

Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier Âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données

Résumé

Le récent examen du mobilier céramique du site de hauteur fortifié du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) s'inscrit dans un programme de recherche plus large visant à préciser la typochronologie des assemblages céramiques de Basse-Normandie pour la transition entre le Bronze final et le premier Âge du Fer. Fouillé de 1954 à 1967, le site n'était jusqu'à présent connu que par quelques articles presque toujours muets sur la céramique des Âges des Métaux. La reprise des travaux effectués par Bernard Edeine s'est donc avérée nécessaire. Étant donné l'absence d'indications extrinsèques exploitables, notre étude s'appuie essentiellement sur des analyses typologique et technologique traditionnelles et sur des comparaisons avec d'autres séries bien documentées provenant du Nord et de l'Ouest de la France.

Abstract

Recent examination of the ceramics from the Mont-Joly hillfort (Soumont-Saint-Quentin, Calvados) is part of a wider research programme, focused on Lower Normandy. This programme aims at refining the typo-chronological framework available for Late Bronze Age and Early Iron Age pottery. Excavated from 1954 to 1967, the site was nevertheless only partly published in a few papers that hardly ever mentioned anything about the prehistoric pottery. The resumption of Bernard Edeine's previous research was therefore necessary. Given the lack of contextual data, our study mainly rests on typological and technological analyses and also on comparisons with other well-dated series from northern and western France.

INTRODUCTION

Les programmes de recherche initiés depuis le milieu des années quatre-vingt-dix en Basse-Normandie et centrés sur la compréhension du fonctionnement des sociétés protohistoriques ont permis d'accroître

considérablement la masse de données archéologiques exploitables au niveau régional. Le corpus d'étude, totalement renouvelé, s'est constitué grâce au déploiement d'un protocole scientifique intégrant campagnes de prospection systématique (pédestre ou aérienne) et travaux de terrain de plus ou moins grande envergure.

Cette rationalisation de la collecte des informations a permis d'orienter les questionnements dans deux directions principales : d'une part, l'attention s'est portée sur les possibilités de parvenir à une lecture paléoethnologique des occurrences archéologiques fouillées avec toute la précision souhaitée. D'autre part, il a paru nécessaire de combler les faiblesses des systèmes chronologiques utilisés en Normandie, notamment pour l'Âge du Bronze et le premier Âge du Fer. Une énergie particulière a été consacrée à l'élaboration d'une typochronologie du mobilier céramique pour ces périodes jusque-là essentiellement connues à travers le matériel métallique. En dépit des efforts consentis et des ébauches récemment publiées (Marcigny, 2001 ; Lepaumier et Marcigny, 2004), de nombreux problèmes restent sans solution en l'absence de séries de référence provenant d'ensembles clos ou stratifiés.

Dans le cadre d'un travail universitaire de maîtrise, il a été possible de reprendre l'étude de la céramique du Bronze final et du début du premier Âge du Fer mise au jour sur le site de hauteur fortifiée du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) dans les années cinquante-soixante. Nous avons articulé notre réflexion autour de deux axes.

Il a d'abord fallu mener un travail de documentation préalable afin d'inventorier et de traiter le produit des

fouilles conduites par B. Edeine sur le Mont-Joly, l'enjeu principal étant de replacer le mobilier dans son contexte d'origine à partir des maigres renseignements qui sont parvenus jusqu'à nous.

Nous avons également essayé de préciser la position chronologique du lot céramique afin de bâtir une première typochronologie et d'affiner la compréhension des modalités d'occupation du site.

PRÉSENTATION DU SITE

Localisation géographique : contextes géologique et topographique

L'éperon barré du Mont-Joly se situe à une trentaine de kilomètres au sud de Caen (Calvados), dans le canton de Falaise. Pleinement inscrit dans les marges méridionales de la plaine de Caen, il est localisé à plus de 1 km au sud-ouest de l'actuel bourg de Soumont-Saint-Quentin.

Sur le plan géologique, la commune de Soumont-Saint-Quentin est implantée sur le rebord méridional du synclinal d'Urville (fig. 1). Ce dernier, orienté selon un axe grossièrement nord-ouest/sud-est, est constitué de terrains primaires plissés, placés au

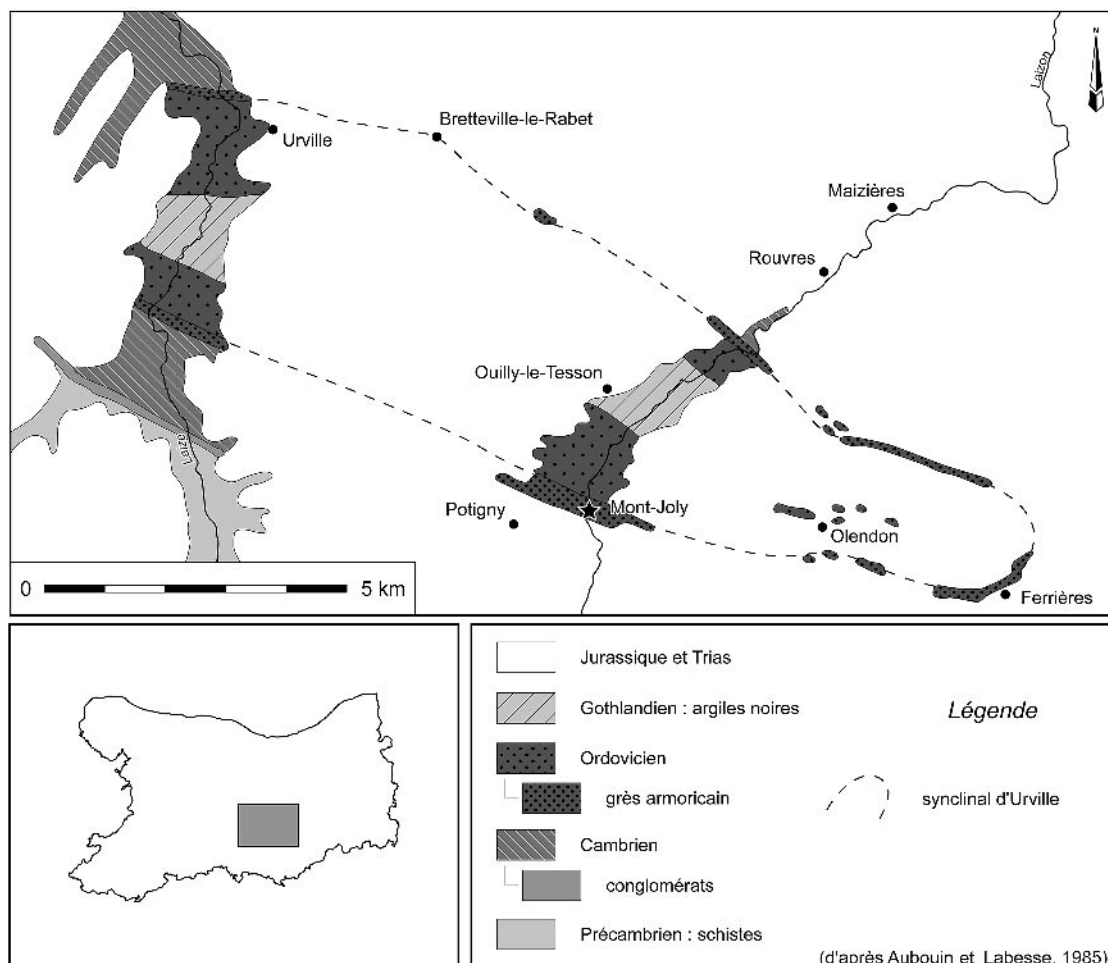


Fig. 1 – Carte géologique simplifiée de la région de Soumont-Saint-Quentin (d'après Aubouin et Labesse, 1985).

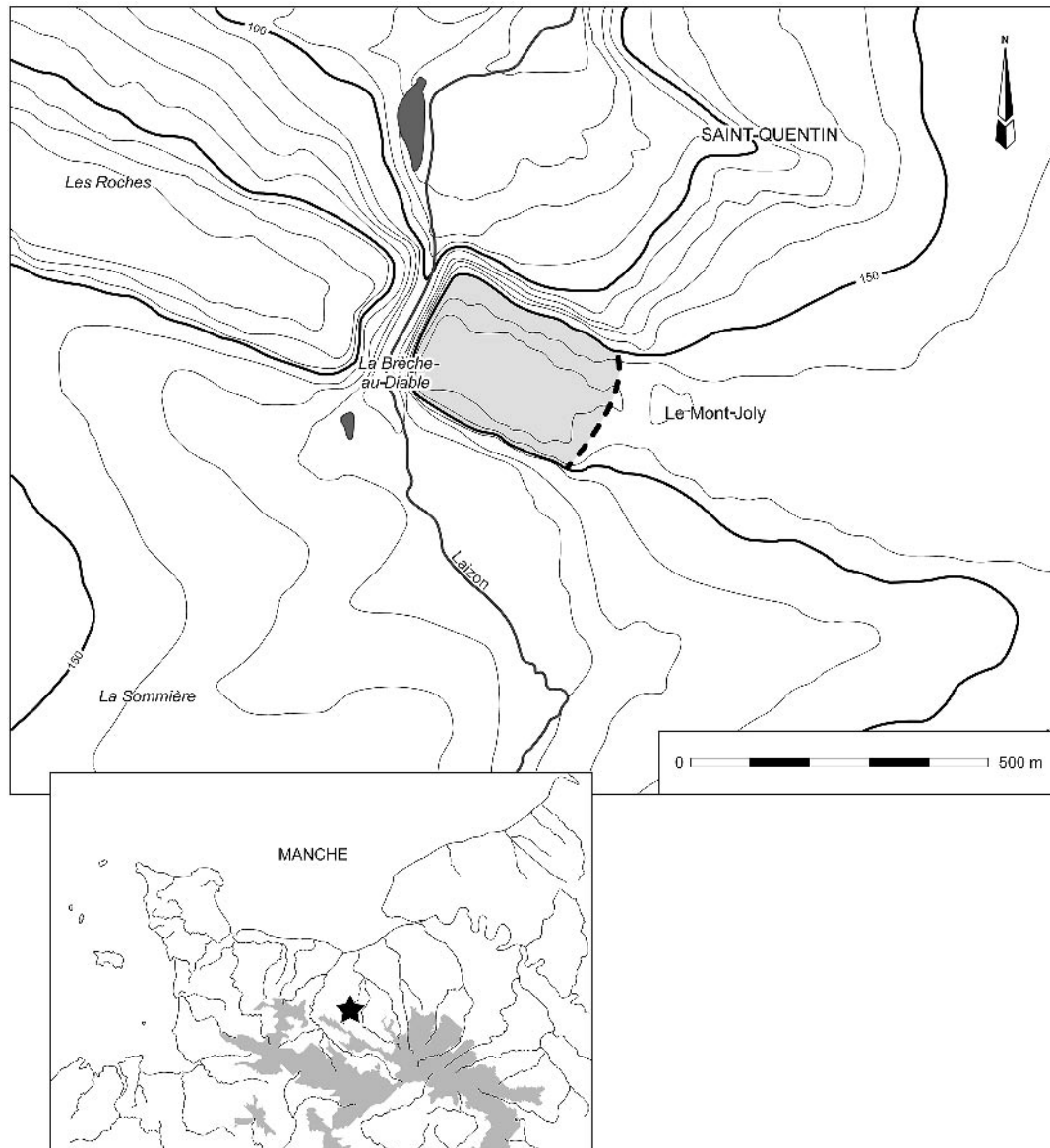


Fig. 2 – Localisation géographique et contexte topographique du Mont-Joly. La trame grisée indique l'emprise approximative de l'habitat ceinturé par le rempart (trait pointillé).

contact de niveaux horizontaux plus récents appartenant au Jurassique et au Trias. Les formations ordovi-ciennes, marquées par une lithologie complexe, sont localisées au cœur du synclinal ; elles déterminent son orientation préférentielle (Aubouin et Labesse, 1985 ; San Juan et Maneuvrier, 1999). Ces terrains forment des barres rocheuses et contribuent à façonner des paysages contrastés, rythmés par la présence de crêtes mises en exergue par une érosion différentielle puissante. Ces barres sont principalement structurées par des niveaux de grès quartzites (grès armoricain, grès de May) offrant davantage de résistance aux processus d'altération. Seul le Laizon a entamé ces grès, formant une cluse au niveau de la Brèche-au-Diable. Ailleurs, les formations primaires sont restées fossilisées sous les niveaux secondaires dont le morne ordonnance-ment évoque indiscutablement celui de la plaine de Caen.

Le site prend appui sur un promontoire rocheux et domine la vallée du Laizon qui s'étend à 30 m en contrebas (fig. 2). Naturellement délimité sur trois de ses côtés par des falaises particulièrement abruptes, le Mont-Joly est caractérisé par son modelé vigoureux, déterminé localement par la nature même du sous-sol. Charpenté par des grès armoricains, cet éperon culmine à près de 165 m et semble surgir à travers l'horizon tabulaire jurassique. En ce sens, il contraste nettement avec les reliefs environnants marqués par un modelé beaucoup plus doux.

Historique des recherches

C'est à Fouquet-Dulomboy, à la fin du XVIII^e siècle, que nous devons les premières relations concernant le gisement du Mont-Joly (Fouquet-Dulomboy, 1808).

Son ouvrage fait état de plusieurs découvertes fortuites réalisées lors de travaux agricoles liés au remodelage du parcellaire communal au lendemain de la Révolution. Les descriptions qu'il fournit, d'une rare qualité pour l'époque, révèlent tout le potentiel archéologique du site et éveillent la curiosité des paysans et des notables de Soumont-Saint-Quentin.

Le XIX^e siècle : défense et illustration du patrimoine archéologique normand

La curiosité, héritée de l'Ancien Régime, se transforme peu à peu pour donner naissance à une véritable recherche raisonnée des antiquités régionales. Imprégnée à la fois de romantisme et de positivisme, teintée d'un certain nationalisme, cette dynamique est essentiellement soutenue par des sociétés savantes provinciales et par quelques érudits, parmi lesquels se détache la figure d'Arcisse de Caumont. Fondateur de la Société française d'archéologie dès 1833, conscient de l'importance du patrimoine normand, il milite activement pour la conservation des monuments anciens. Il n'est donc pas étonnant de retrouver quelques notes concernant le Mont-Joly dans ses nombreuses publications.

Le recensement du site par la Société des antiquaires de Normandie est un élément capital dans la mesure où il incite plusieurs notables à entreprendre des investigations approfondies sur l'éperon. À partir de 1827, F. Galeron dirige des recherches centrées sur la partie orientale du promontoire. En dépit de leur caractère expéditif et de leur ampleur assez limitée, elles ont permis d'exhumer une grande quantité de vestiges, représentatifs d'une séquence d'occupation vraisemblablement dilatée. Quelques décennies plus tard, c'est la recherche des traces prouvant la très haute antiquité des populations normandes qui motive des érudits comme C. Costard et H. Foucher. Ces derniers engagent en 1882 l'étude d'un abri sous roche ouvert sur l'un des flancs du plateau. Leurs fouilles ont livré de nombreux artefacts attribuables au Paléolithique moyen et au Néolithique. Les acquis méthodologiques et les progrès de la connaissance ont également permis de définir l'existence de deux ateliers fonctionnant comme des centres producteurs d'outils en silex (Coutil, 1894; Doranlo, 1926). La démarche de l'antiquaire est alors en partie dépassée : l'archéologie entre dans une nouvelle ère.

La charnière entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e est marquée par la mise en œuvre d'une série d'inventaires généraux consacrés aux antiquités préhistoriques de Normandie. Ces grands chantiers constituent sans doute l'une des manifestations les plus visibles de ce renouveau de la discipline. Là encore, le réexamen des données disponibles est effectué sous l'impulsion de savants ancrés régionalement. Parmi ceux-ci, nous retiendrons R. Doranlo dont les multiples contributions soulignent largement l'importance des découvertes réalisées à Soumont-Saint-Quentin (Doranlo, 1914, 1926 et 1942).

Les recherches du docteur Doranlo inscrivent la Préhistoire normande dans une perspective historique. Son

souci n'est pas uniquement de dresser un catalogue complet des connaissances sur les temps préhistoriques, mais d'articuler les matériaux à la disposition des chercheurs de manière à construire un discours au sein duquel sont esquissées de grandes tendances chronologiques et culturelles. Dans ses travaux, le Mont-Joly occupe une place de premier plan, notamment dans les chapitres consacrés au Néolithique (Doranlo, 1926) : le site est décrit comme un atelier de taille. Pour l'Âge du Bronze, les vestiges céramiques et immobiliers sont ignorés et ne font l'objet d'aucune attention particulière.

Les assertions formulées par R. Doranlo ne sont donc pas fondées sur des bases scientifiques suffisamment solides. Néanmoins, de tels travaux présentent un intérêt double. D'une part, ils permettent d'éviter la disparition d'un potentiel informatif riche. Ils sont l'occasion, d'autre part, de réaffirmer l'intégration de l'archéologie préhistorique au sein des sciences humaines. À l'instar des folkloristes, les archéologues s'engagent dans la recherche de modèles interprétatifs. Une mutation intellectuelle s'est donc opérée en profondeur : il ne s'agit plus seulement de classer des collections d'objets plus ou moins hétéroclites, mais d'échafauder des scénarios de portée historique. La reconnaissance de l'archéologie préhistorique en tant que science institutionnelle est lourde de sens. Le temps des inventaires, œuvres d'amateurs éclairés, accompagne paradoxalement la fin du règne sans partage des sociétés savantes, en Normandie et sur l'ensemble du territoire français ; il engage l'archéologie sur la voie de la professionnalisation.

Bernard Edeine et l'école internationale de fouilles du Mont-Joly

Ce n'est qu'à partir de 1954 que des investigations sérieuses reprennent sur le gisement du Mont-Joly, sous la direction de Bernard Edeine, chargé de recherche au CNRS. La réalisation d'importants travaux destinés à élever un château d'eau donne effectivement l'occasion d'organiser à la hâte plusieurs fouilles de sauvetage au nord-est de l'éperon (Edeine, 1965). Les tranchées réalisées par le Génie civil livrent notamment une grande quantité de vestiges archéologiques, malheureusement ramassés hors contexte. Dans les années cinquante, les interventions se multiplient, y compris en dehors de l'éperon lui-même.

Il faut néanmoins attendre le début des années soixante pour que les investigations prennent un caractère réellement structuré (fig. 3). Le sondage XVII, localisé immédiatement à l'est du château d'eau et en dehors de l'emprise du rempart, est ainsi ouvert en 1960 sur 15 m². Il sera progressivement étendu jusqu'en 1966 pour atteindre une superficie approximative de 70 m². En règle générale, l'approche planimétrique est privilégiée afin de percevoir l'existence d'éventuels aménagements anthropiques, notamment dans ce secteur où le fouilleur affirme avoir mis au jour des « fonds de cabanes néolithiques » (Edeine, 1965). À partir de 1966, cette même approche est utilisée à 900 m à l'est de l'éperon (lieu-dit les Longrais) sur une surface de

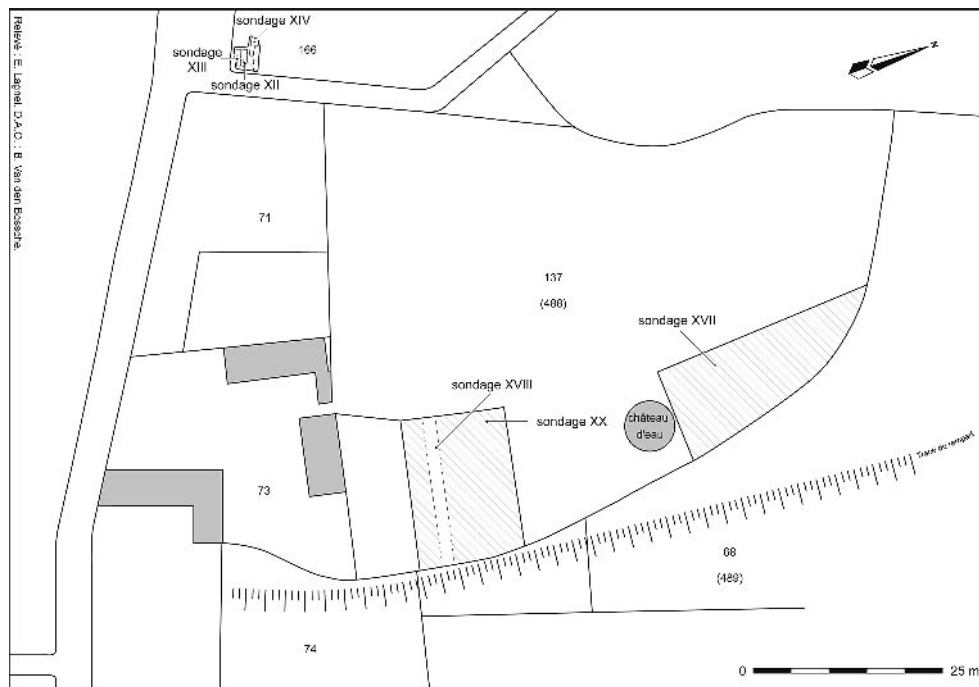


Fig. 3 – Implantation de quelques sondages et localisation du rempart protohistorique du Mont-Joly.

2000 m², préalablement décapée à l'aide d'une pelle mécanique.

Le chantier archéologique du Mont-Joly incarne un moment charnière dans l'histoire de la recherche régionale en Préhistoire. Sous l'impulsion de B. Edeine et dans la mouvance initiée par A. Leroi-Gourhan à Arcy-sur-Cure au début des années soixante, la recherche archéologique prend une véritable dimension scientifique et se dote de méthodes d'investigation totalement renouvelées. Sur le terrain, des approches pionnières se développent dans le but de favoriser un enregistrement aussi complet que possible de toutes les informations livrées par les vestiges : la prospection aérienne (Edeine, 1957 ; Desloges *et al.*, 1992), l'expérimentation (Edeine, 1962), les datations ¹⁴C (Edeine, 1960, 1970a et 1972) sont autant de méthodes précocement mises en œuvre au sein de l'école internationale de fouilles du Mont-Joly.

La fin des années soixante coïncide avec le ralentissement des investigations sur le site. Les dernières opérations de terrain d'envergure s'achèvent en 1967 aux Longrais et sur le plateau (chantier XLIII). Seules trois notices tardives (Edeine, 1970a, b et 1972) viennent clore une décennie caractérisée par une activité débordante donnant lieu à toute une série d'avancées méthodologiques et scientifiques. Par l'intermédiaire de deux vecteurs fondamentaux – la formation des fouilleurs d'une part et la publication des résultats d'autre part –, B. Edeine a participé à la modernisation durable de l'archéologie préhistorique normande. Son influence est donc loin d'être négligeable.

Néanmoins, son refus obstiné de coopérer pleinement avec les institutions l'a amené à adopter une position ambiguë à la fin de sa carrière et à rester en marge des derniers développements de la recherche normande. Écarté des services de l'État au profit de

M. de Bôiard, il a nourri une rancœur acharnée à l'égard des principaux acteurs de la recherche institutionnelle, préférant rester en retrait de l'activité scientifique régionale et s'enfermer dans une attitude négative allant même jusqu'à envisager la destruction complète de ses collections.

De nouvelles perspectives

C'est la dynamique générée par la mise en œuvre, en 1999, d'un programme collectif de recherche portant sur l'habitat et l'occupation du territoire à l'Âge du Bronze et au début du premier Âge du Fer en Basse-Normandie qui a suscité un regain d'intérêt pour le site. À l'initiative de J. Desloges, plusieurs fenêtres réduites sont ouvertes en bordure occidentale du plateau et permettent de récolter un petit ensemble céramique apparemment cohérent datant de la fin du Bronze final (Desloges *et al.*, 1997). Parallèlement, des campagnes de prospection pédestre et aérienne offrent la possibilité, depuis plusieurs années maintenant, de préciser l'environnement archéologique du gisement et pourraient motiver une éventuelle reprise des investigations dans le secteur de Soumont-Saint-Quentin, mais aussi sur le plateau, à proximité du rempart.

STRUCTURES ET STRATIGRAPHIE : UN RÉEXAMEN DES DONNÉES

Les structures attribuées à l'Âge du Bronze par le fouilleur sont très peu nombreuses et d'autant plus difficiles à identifier que les données textuelles et iconographiques – en particulier les plans – font cruellement

défaut ou demeurent quasi muettes, lorsqu'elles sont parvenues jusqu'à nous. L'essentiel de la documentation dont nous disposons concerne le rempart barrant l'épéron vers l'est, seule structure en élévation encore visible aujourd'hui dans le paysage.

La conduite des fouilles rend partiellement compte de cet état de fait. L'aire interne fermée par le rempart n'a jamais fait l'objet de fouilles extensives. Tout au plus pouvons-nous signaler quelques ramassages de surface occasionnels liés à la construction du château d'eau ou au déracinement accidentel de plusieurs arbres. Les recherches méthodiques se sont essentiellement focalisées sur la structure de barrage et son environnement immédiat.

D'autres sondages de quelques mètres carrés chacun ont été ouverts à l'intérieur du camp. Situés sur des parcelles anciennement perturbées par l'implantation d'un cimetière mérovingien, ces sondages ont simplement donné l'occasion de constater l'ampleur des remaniements post-dépositionnels : le remplissage des fosses sépulcrales dans lesquelles étaient installés les sarcophages contenait effectivement un abondant mobilier protohistorique largement mélangé. Dans ces conditions, il est quasiment impensable de pouvoir retrouver des reliquats de structures appartenant au Néolithique et à l'Âge du Bronze.

En dehors des méthodes d'investigation, peu adaptées à la compréhension de l'organisation interne de l'habitat, d'autres paramètres doivent être pris en compte. La configuration topographique n'est pas favorable à la fossilisation des niveaux archéologiques. Les horizons superficiels, placés directement au contact de la roche mère, sont très minces au sommet de l'épéron. Seules quelques dépressions naturelles offrent une accumulation sédimentaire plus conséquente constituée d'une terre noire grasse de texture très homogène. Cette situation n'est guère propice à un enregistrement stratigraphique aisé. Par ailleurs, la proximité du substrat gréseux a certainement exercé une contrainte forte dès la Protohistoire et incité les occupants du site à recourir à des normes architecturales sensiblement différentes de celles attestées pour les gisements contemporains de la plaine de Caen. Le creusement de tranchées de fondation, de fosses (silo, dépotoir) ou de trous de poteau était effectivement rendu difficile par la nature même du sous-sol. Il est donc tout à fait probable d'envisager l'existence d'une architecture plus légère ne nécessitant pas d'ancrage profond dans le sol et privilégiant des structures édifiées sur des semelles en bois ou des radiers empierrés comme cela est attesté en Picardie (Blanchet, 1987). Une telle solution expliquerait la ténuité de certaines traces (Brun, 1999), ces dernières n'ayant peut-être tout simplement pas été remarquées à la fouille.

Pour l'Âge du Bronze, la situation est donc très confuse et seul le rempart, daté du Bronze moyen et du Bronze final, apparaît bien documenté. Le sondage XVIII, consistant en un long transect perpendiculaire à la masse de la structure de barrage, a notamment permis de préciser son mode de construction et de proposer une datation relativement fiable (Edeine, 1966). La fortification délimite une surface de près de

3,5 ha ; elle se présente sous la forme d'un talus dissymétrique haut d'environ 3,50 m et long de 150 m.

Le schéma de fortification est original et privilégie le principe de multivallation : le talus central est effectivement redoublé par une berme de 6 à 7 m de largeur en moyenne. En revanche, aucun fossé n'a été repéré dans la mesure où le rocher affleure vers l'est. Le rempart présente un front externe parementé à l'aide de gros blocs de grès irréguliers, prélevés localement et destinés à contenir la masse imposante du blocage interne. Ce dernier, charpenté par des dalles de grès liées par de l'argile pure, se prolonge en pente douce vers l'intérieur du camp, formant un véritable glacis dont l'emprise au sol restituée avoisine les 22 m. L'absence de parement interne plaide en faveur de cette hypothèse.

L'édification du rempart n'a pas nécessité le creusement de substructions, les aménagements restant plutôt superficiels. Sa configuration particulière en glacis a permis de sceller les niveaux néolithiques sous-jacents et de les préserver de remaniements anthropiques en profondeur. Aussi le sondage XVII a-t-il donné la possibilité d'effectuer des observations stratigraphiques intéressantes à propos des occupations du Néolithique moyen II. Malheureusement, l'état de la documentation ne permet pas de garantir la fiabilité de la séquence stratigraphique décrite par les fouilleurs.

Les autres secteurs fouillés ne laissent en revanche planer aucun doute. Les mélanges, généralement très anciens, sont systématiques en raison notamment de la faiblesse du bilan sédimentaire. Les cas d'inversion stratigraphique constatés au cours de l'exploration des fosses sépulcrales médiévales sont emblématiques et illustrent parfaitement la situation qui prévaut sur le site.

Il est donc impossible de fonder le discours archéologique sur des informations stratigraphiques sérieuses. L'absence de niveaux de sols conservés et de véritables ensembles clos empêche le déploiement d'une problématique paléoethnologique visant à restituer les comportements socio-économiques et socioculturels des populations protohistoriques. Pour les mêmes raisons, l'approche culturelle et chronologique du mobilier archéologique est lourdement handicapée. L'indigence des indications extrinsèques dont nous disposons implique logiquement la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée articulée autour de deux axes principaux : la mise en ordre du mobilier archéologique à l'aide de l'examen des propriétés intrinsèques des céramiques retenues dans le cadre de cette étude ; la réintroduction de données chronologiques par l'intermédiaire de comparaisons avec des lots ou des individus publiés, issus d'ensembles clos ou de contextes archéologiques bien datés.

LA TYPOLOGIE : PRINCIPES D'ANALYSE

La typologie des formes céramiques présentée dans ce travail s'appuie essentiellement sur les propositions de M. Talon (Talon, 1987). Un ensemble de 130 formes ou éléments de formes, archéologiquement

complets ou partiellement restitués, a été utilisé pour bâtir la typologie. Étant donné le taux élevé de fragmentation du mobilier, il n'a pas été possible de réunir un échantillon plus conséquent susceptible de garantir la validité des classes morphologiques définies. Dans de nombreux cas, il a fallu raisonner en se basant uniquement sur les parties hautes des vases et veiller à employer une terminologie suffisamment large pour éviter toute attribution typologique abusive. Il est important de signaler que nous n'avons pas pris en compte les fonds qui apportent peu d'indications dans le cadre de cette étude. Les problèmes posés par cette céramique d'habitat mal conservée exercent des contraintes fortes et incitent à rester critique à l'égard des résultats obtenus. Les difficultés liées à l'élaboration d'une typologie fonctionnelle se sont notamment posées avec une acuité certaine.

Les fondements d'une typologie fonctionnelle

Les céramiques domestiques sont avant tout des objets utilitaires et remplissent des fonctions plus ou moins spécialisées au sein de la maison. Il a donc été nécessaire de réévaluer les critères réellement congruents permettant de cerner la fonction présumée d'un vase. La littérature archéologique est relativement abondante sur cette question (Brun, 1986 ; Malrain *et al.*, 1994). Nous nous sommes néanmoins explicitement référés aux propositions formulées par A. Gallay dans son étude consacrée à la production céramique du Sarnyéré (Mali) (Gallay, 1981, p. 139). Dans son ouvrage, l'auteur préconise de définir les classes fonctionnelles à partir de la prise en compte de trois mesures discriminantes : la hauteur des vases, leur diamètre maximal et leur diamètre à l'ouverture. La confrontation de ces données brutes sur de simples diagrammes

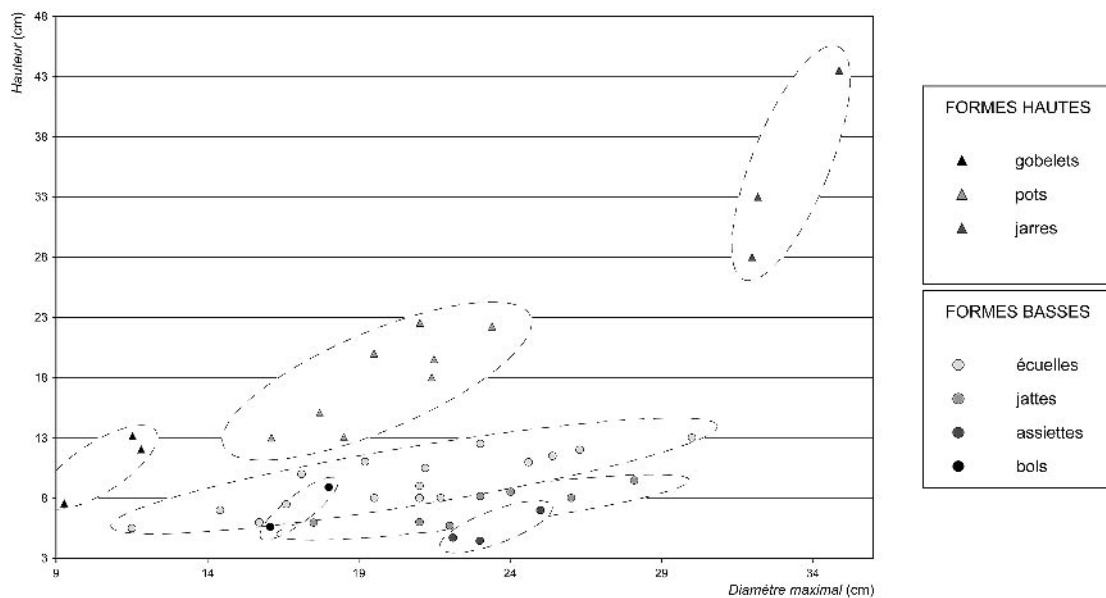


Fig. 4 – Diagramme de répartition des différents groupes morphologiques à partir de deux critères métriques.

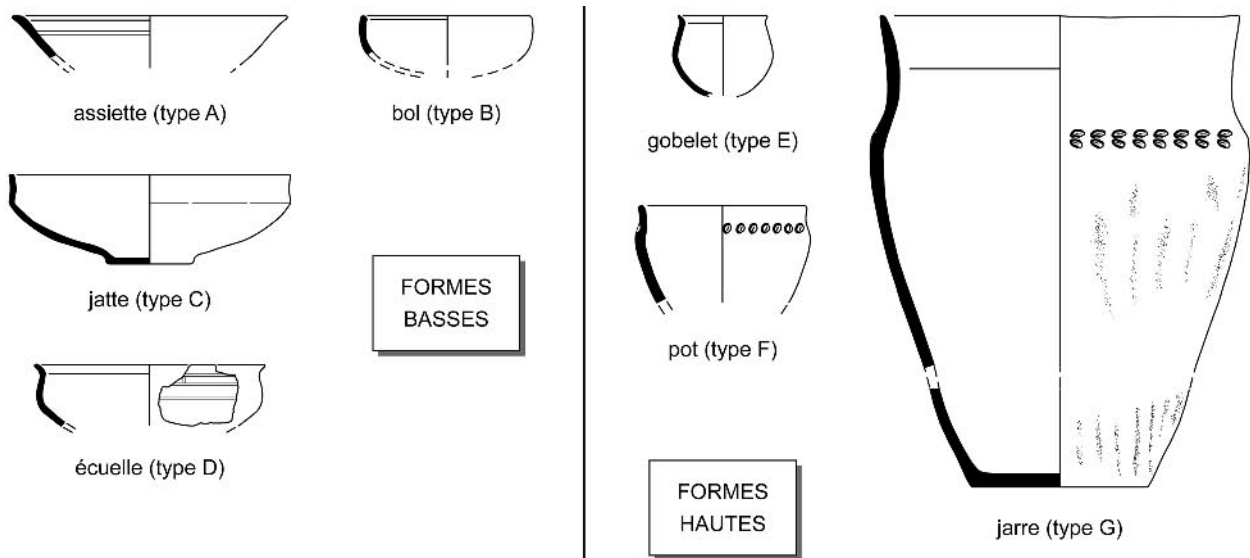


Fig. 5 – Tableau synoptique des sept classes de forme du site du Mont-Joly.

doit permettre de reconnaître de grands types fonctionnels cohérents au sein du groupe des céramiques culinaires.

Cette méthode donne des résultats satisfaisants sur le mobilier du Mont-Joly (fig. 4). Elle permet de dégager sept classes différenciées renvoyant à des fonctions variées, liées à la consommation, la présentation, la préparation et la conservation des denrées. Dans un souci de plus grande clarté, nous avons choisi de nommer les classes fonctionnelles obtenues à l'aide de termes empruntés au langage courant (fig. 5).

Classement typologique

La méthode descriptive adoptée dans le cadre de cette étude est classique. À l'intérieur de chaque catégorie fonctionnelle reconnue, nous avons décrit les récipients en fonction de trois critères principaux, hiérarchisés et normalisés. Ceux-ci ont alors fait l'objet d'un codage facilitant la manipulation et le traitement informatisé des données (fig. 6 et 7).

Les formes basses

Seules quatre classes de formes basses sont représentées dans le corpus. Elles correspondent le plus souvent à des formes ouvertes ou très légèrement fermées.

Les assiettes (type A) sont caractérisées par des parois fortement évasées, tronconiques rectilignes ou légèrement galbées et terminées par un marli horizontal simple ou épaissi. Le diamètre à l'ouverture est important et dépasse systématiquement les 22 cm. Les décors restent discrets et se répartissent en deux catégories : les motifs incisés d'une part et les motifs imprimés au doigt de l'autre. Une incision apparaît sur la face interne de deux assiettes à panse tronconique rectiligne sous la forme de deux lignes horizontales et parallèles très fines. Le corpus est néanmoins trop maigre pour mettre en évidence de grandes tendances à partir de ces quelques constatations.

La classe des bols (type B) regroupe l'ensemble des vases à parois galbées, marquées par une délimitation continue très simple. Dans la plupart des cas, le bord est légèrement rentrant et terminé par une lèvre arrondie. Mais cette classe typologique demeure quantitativement très limitée. Les décors sont extrêmement rares. Un seul exemplaire présente sur sa face externe un décor constitué d'une cannelure horizontale.

La distinction entre les bols et les jattes n'est pas toujours évidente. Il est pourtant nécessaire d'opérer une différenciation nette entre ces deux types morphologiquement dissemblables. Les jattes (type C : fig. 6), d'un module plus grand, sont effectivement caractérisées par la présence d'une carène plus ou moins marquée, localisée dans le tiers supérieur du vase. La segmentation du profil reste donc le marqueur le plus discriminant et autorise la création d'une classe à part entière, rassemblant en fait deux variantes principales :

les jattes carénées de type C₁ comportent une panse tronconique rectiligne prolongée par un bord dont l'orientation est extrêmement variable. Le plus souvent vertical (C₁₂), il peut également être légèrement évasé (C₁₁) ou, au contraire, rentrant (C₁₃). Les jattes carénées à panse tronconique curviligne (type C₂) sont sensiblement différentes des jattes précédentes. Leur panse apparaît davantage galbée. Les bords sont verticaux. Seuls les profils de ces derniers montrent des nuances discrètes : droits ou concaves, ils sont terminés par des lèvres épaissies ou délicatement arrondies. En dépit d'un effectif important, les jattes n'accueillent que très rarement des registres décorés. L'existence d'une exception est à relever. Il s'agit d'une jatte de type C₁₃ à bord rentrant dont la carène est soulignée par une cannelure large.

Les écuelles (type D : fig. 7) sont en moyenne deux fois plus larges que hautes. Le diamètre maximal est systématiquement compris entre 15 et 30 cm, alors que les hauteurs varient de 7 à 12 cm en moyenne. Mais derrière cette apparente uniformité dimensionnelle se cache une variabilité morphologique assez manifeste. Nous avons effectivement mis en évidence trois variantes d'écuelles :

- type D₁ : les écuelles globuleuses simples présentent une panse galbée à structure continue prolongée par un bord légèrement rentrant, concave (D₁₁) ou rectiligne (D₁₂). Les lèvres sont le plus souvent arrondies bien que quelques rares exemplaires présentent une lèvre biseautée ou cannelée. La frontière entre ces écuelles et certains bols n'est pas toujours claire et il est parfois difficile de proposer une attribution typologique incontestable. Les écuelles de type D₁ sont abondamment ornées, bien que cela ne soit pas une règle. Les décors incisés sont les plus nombreux et privilégient des compositions horizontales structurées par des lignes parallèles encadrant le cas échéant des motifs de chevrons. L'association avec des tracés verticaux est également attestée. Une écuelle présente un décor plus original constitué de deux cannelures profondes courant sous la lèvre ;
- type D₂ : les écuelles globuleuses de type D₂ sont caractérisées par leur panse surbaissée. Le bord est toujours oblique et se termine invariablement par une lèvre arrondie. Il s'agit d'un type regroupant quelques vases richement décorés. L'incision apparaît majoritaire et donne lieu à la réalisation de compositions linéaires horizontales répétitives, associées à des motifs imprimés très réguliers. Dans un cas, malheureusement très fragmentaire, nous avons reconnu les restes d'un éventuel décor de pseudo-grecques (fig. 12, n° 8) ;
- type D₃ : nous intégrons dans cette classe les écuelles carénées aisément reconnaissables à la présence d'un point de rupture situé dans la partie supérieure de la panse. Le diamètre maximal des vases est alors important : il oscille entre 20 et 30 cm. Surmonté par un épaulement plus ou moins accentué, il est continué par un bord oblique concave (D₃₁) ou rectiligne (D₃₂) généralement bien individualisé. Les écuelles de ce type ne sont pas ornées.

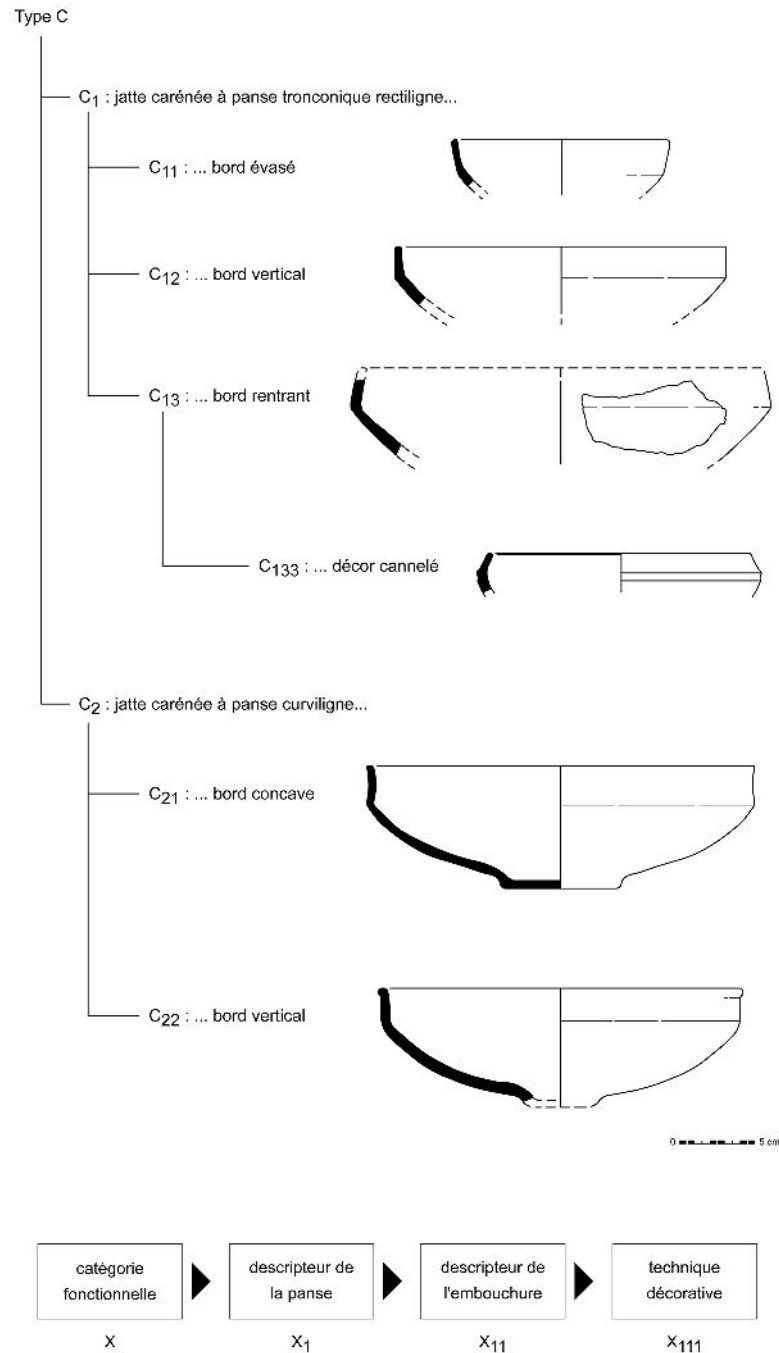


Fig. 6 – Dendrogramme des différents sous-types de jattes.

Les formes hautes

La définition des formes hautes soulève davantage de difficultés. Il est vite apparu que ces formes ne pouvaient pas être envisagées avec toute la précision souhaitée en raison de l'important morcellement des céramiques. Aussi avons-nous été contraint de limiter notre analyse à un lot d'une cinquantaine d'individus suffisamment éloquents et se prêtant à une description formelle convaincante. Ces carences affectent directement la validité des classes définies ci-après et expliquent l'hétérogénéité de certaines d'entre-elles.

La classe des gobelets (type E) regroupe des vases s'apparentant à une reproduction miniaturisée de pots biconiques ou ovoïdes (Lepaumier et San Juan, 2004). Nous avons été en mesure de distinguer trois sous-types :

- type E₁₁ : il s'agit d'un gobelet à panse bulbeuse et bord oblique court, très proche des microvases de Choisy-au-Bac sur le plan dimensionnel (Talon, 1987); nous préférons toutefois conserver l'appellation de gobelet;
- type E₂₁ : le gobelet présente une panse biconique marquée par un point d'inflexion localisé dans le

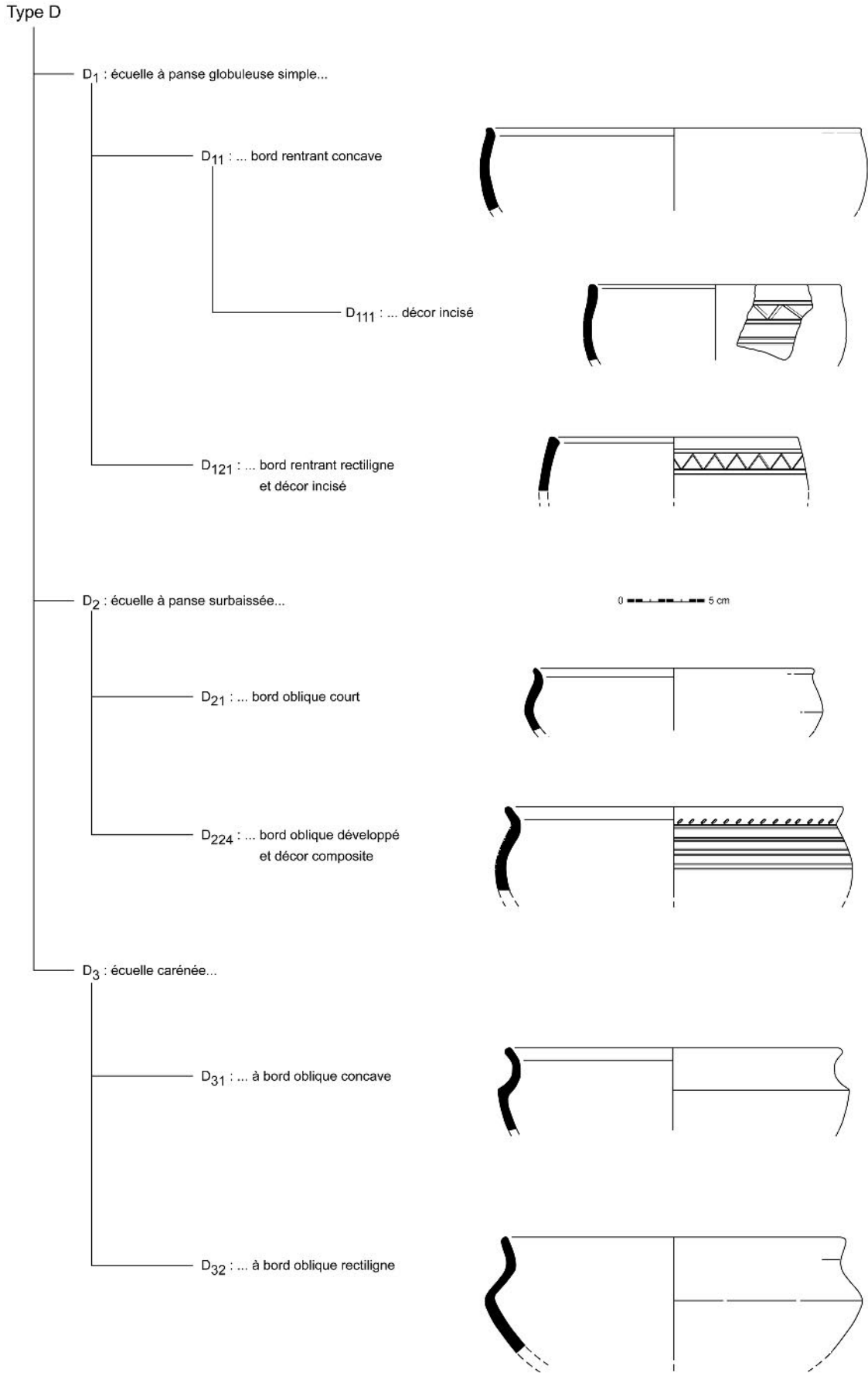
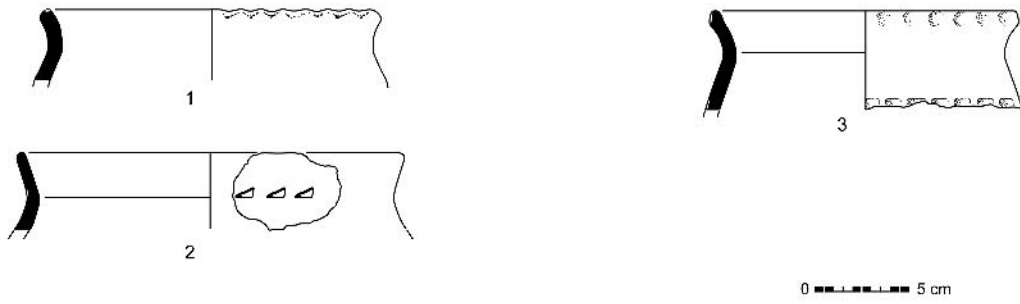


Fig. 7 – Dendrogramme des différents sous-types d’écuelles.

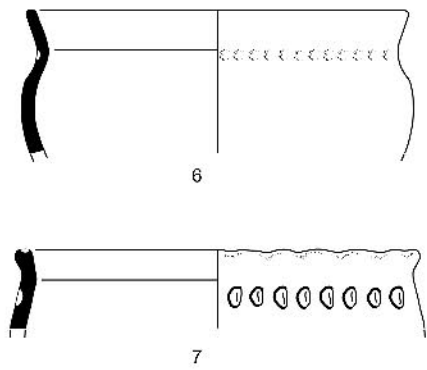
Type F₁₁



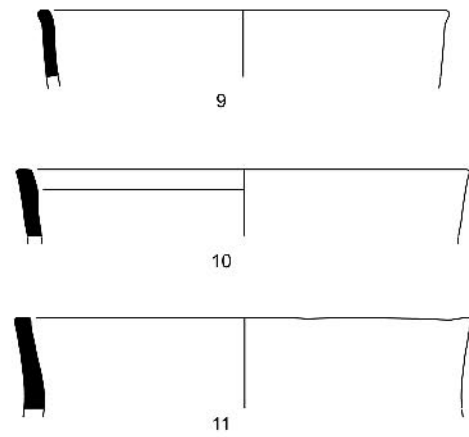
Type F₁₂



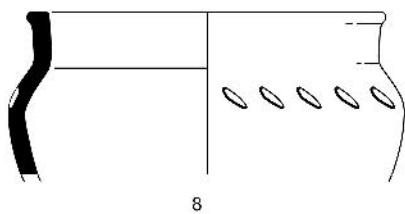
Type F₂₁



Type F₃₁



Type F₂₂



0 5 cm

Fig. 8 – Classement typologique des pots.

quart supérieur du vase. Le bord oblique apparaît franchement individualisé et terminé par une lèvre aplatie ;

- type E₃₁ : dans ce cas, le corps du gobelet est plutôt ovoïde et de structure sensiblement plus simple. Seule la jonction entre le bord oblique, légèrement évasé, et la panse provoque une rupture dans le profil.

Pour ces deux derniers types, des décors digités situés à la jonction entre le bord et la panse sont attestés.

La catégorie des pots est certainement la moins satisfaisante de cette construction typologique dans la mesure où elle réunit des récipients très disparates sur le plan morphologique. Les critères métriques sont finalement les seuls indices susceptibles de donner une relative cohérence à cet ensemble au sein duquel nous suggérons d'effectuer une tripartition.

Les pots biconiques (type F₁) constituent un type assez homogène. Le profil est segmenté et donne lieu à la présence d'une carène plus ou moins douce, placée haut, au niveau du diamètre maximal des vases. Les parois sont le plus souvent rectilignes, mais peuvent adopter une courbure convexe à peine perceptible. L'absence de col est systématique. La panse est effectivement prolongée soit par un bord assez évasé et bien différencié (F₁₁ : fig. 8, n^{os} 1 à 3), soit par un bord oblique court (F₁₂ : fig. 8, n^{os} 4 et 5). La variabilité morphologique des lèvres est limitée. Elles sont le plus souvent plates ou arrondies et peuvent accueillir, le cas échéant, des digitations. Les décors, constitués de séries de lignes incisées horizontales et parallèles ou d'impressions exécutées au doigt ou à l'aide d'outils divers, sont fréquents. Ils sont systématiquement localisés au-dessus du diamètre maximal des vases.

Les pots ovoïdes (type F₂) sont quant à eux plus diversifiés et répondent à deux variantes. La panse est toujours ellipsoïdale, mais peut être associée à un bord oblique simple (type F₂₁ : fig. 8, n^{os} 6 et 7) ou à un col cylindrique (type F₂₂ : fig. 8, n^o 8) plus ou moins affirmé et très régulier, continué par une lèvre généralement épaissie. Seuls les décors imprimés sont avérés. Ils se trouvent dans la partie supérieure des individus.

Le type F₃ regroupe les pots cylindriques dont la panse est caractérisée par une délinéation élémentaire. Les parois sont subverticales et prolongées par un col évasé clairement affirmé. Celui-ci peut être rectiligne (F₃₁ : fig. 8, n^{os} 9 à 11) ou au contraire adopter un profil en S très particulier (F₃₂). Dans la plupart des cas, les lèvres sont épaissies et contribuent à accentuer la sinuosité de l'encolure des vases. Les décors sont

rares et le plus souvent limités à des impressions digitales courant sous la lèvre.

Les jarres (type G) sont de grands récipients sub-biconiques présentant un rétrécissement de la panse au-dessus du diamètre maximal du vase. Les dimensions de ces individus sont particulièrement imposantes : le diamètre à l'ouverture dépasse les 30 cm tandis que la hauteur moyenne avoisine les 40 cm. La présence d'une carène plus ou moins accentuée dans la moitié supérieure des récipients demeure un caractère récurrent et contribue à segmenter les profils.

Les quelques individus identifiés au sein de l'échantillon ont exclusivement livré des décors imprimés, généralement obtenus au doigt ou à l'aide d'outils à pointe mousse. Ceux-ci concernent plus volontiers les lèvres et le diamètre maximal des récipients.

La classification typologique à laquelle nous aboutissons est uniquement fondée sur l'étude de l'articulation de paramètres métriques et morphologiques. Il convient désormais d'introduire les caractéristiques technologiques propres à chaque individu céramique afin de réorganiser le corpus et d'enrichir la réflexion. L'intégration de nouvelles données intrinsèques relatives aux modalités de fabrication des vases vise essentiellement à comprendre les processus mis en jeu dans l'élaboration des récipients.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE : ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

L'étude du mobilier céramique a porté sur un échantillon de 502 individus, représentant un poids total de près de 13 kg. Les tentatives de remontage n'ont été que très rarement fructueuses étant donné le taux de fragmentation important des vases. Les éléments remarquables ont été individualisés sur des critères de forme et de décor. La quantité de mobilier recueilli est loin d'être négligeable ; elle permet d'envisager une estimation globalement fiable des grandes catégories technologiques reconnues.

Ces catégories, définies sur la base des paramètres détaillés dans le tableau suivant (tabl. 1), sont au nombre de trois. La céramique fine, représentée par 22 individus seulement (4 %), est peu abondante. Ce chiffre n'a rien de surprenant dans la mesure où les paramètres fixés sont extrêmement contraignants. En revanche, avec un total de 220 individus (44 %), la quantité de céramique semi-fine est beaucoup plus importante. La céramique grossière domine néanmoins le corpus : nous avons recensé 260 individus (52 %) appartenant à cette catégorie, sans doute moins cohérente que les deux précédentes.

	Céramique fine	Céramique semi fine	Céramique grossière
Épaisseur	inférieure à 5 mm	comprise entre 5 et 8 mm	supérieure ou égale à 9 mm
Surface	régulière	régulière	irrégulière
Dégraissant	calibré	calibré	calibré ou pas

Tabl. 1 – Critères retenus pour la définition des catégories technologiques reconnues dans l'échantillon.

Les données récoltées font apparaître une corrélation forte entre les types morphologiques et les catégories technologiques détaillées plus haut (Van den Bossche, 2005). Ce sont manifestement les fonctions hypothétiques des récipients qui guident le potier dans certains de ses choix techniques. Les vases consacrés exclusivement à la consommation des aliments et des boissons – les assiettes, les gobelets et, dans une moindre mesure, les jattes – relèvent uniquement des catégories de céramique fine et semi-fine. À l’opposé, les formes destinées au stockage et à la transformation des denrées appartiennent majoritairement à la classe des céramiques grossières : c’est le cas de 75 % des jarres et de près de 60 % des pots. Les écuelles, pour lesquelles l’ensemble des alternatives est attesté, occupent une position intermédiaire bien compréhensible étant donné leur polyvalence.

Définition des groupes de pâtes

La détermination des groupes de pâtes a été réalisée sur un échantillon de 342 individus en collaboration avec Xavier Savary, géologue au service départemental d’Archéologie du Calvados.

Au total, cinq groupes de pâtes ont été mis en évidence à l’œil nu (tabl. 2). La majorité des pâtes étudiées possède une signature granitique nettement affirmée. Bien que le site ne soit pas localisé sur des terrains granitiques, il est néanmoins tout à fait probable que ces pâtes soient de fabrication locale. Les affleurements de granite les plus proches se trouvent effectivement à

environ 20 km au sud-ouest du site, immédiatement en bordure orientale du Massif armoricain (granite d’Athis). Drainé par l’Orne, ce secteur est facilement accessible depuis Soumont-Saint-Quentin. En outre, il n’est pas exclu que d’autres ressources aient été valorisées par les occupants du site, en particulier les argiles micacées issues de l’altération du granite. De telles formations sont signalées dans la région d’Alençon. Cette possibilité est cependant très hypothétique et demanderait des vérifications supplémentaires.

Les matériaux contenus dans les pâtes bioclastiques tendent également à démontrer l’origine locale des vases ; certains calcaires à fossiles sont ainsi disponibles dans les niveaux jurassiques d’origine marine jouxtant le synclinal d’Urville. Tous les indices convergent et semblent montrer que la céramique du Mont-Joly a été fabriquée sur place, à partir de matériaux disponibles dans un rayon de 20 km. La sélection des matières premières n’est cependant pas aléatoire. Elle semble répondre à des impératifs fonctionnels plus ou moins régnants (Van den Bossche, 2005).

Montage et cuisson des poteries

Les techniques de montage ont été examinées sur 75 individus offrant des conditions d’observation optimales. Les fréquentes cassures en biseau et les cassures en facette localisées le long des joints de colombin témoignent de l’utilisation exclusive de la technique du colombin pour le montage des vases. Très peu de décollements ont été identifiés. Les contraintes

Groupes de pâtes	Effectif	Proportion	Propriétés discriminantes
Groupe 1	51	26,9 %	<ul style="list-style-type: none"> – pâtes à bioclastes : fossiles, huîtres. – éléments fossiles grossiers (> 2 mm) densément répartis dans la matrice argileuse. – inclusions calibrées.
Groupe 1'	41		<ul style="list-style-type: none"> – pâtes à bioclastes : fossiles, huîtres. – éléments généralement grossiers. – inclusions non calibrées.
Groupe 2	114	34,2 %	<ul style="list-style-type: none"> – pâtes à éléments granitoïdes : quartz blanchâtres et rougeâtres d’aspect vitreux et micas muscovites. – éléments fins majoritaires. – inclusions non calibrées.
Groupe 2'	3		<ul style="list-style-type: none"> – pâtes à éléments granitoïdes marquées par la présence de biotites. – éléments fins majoritaires. – inclusions non calibrées.
Groupe 3	8	2,4 %	<ul style="list-style-type: none"> – pâtes glauconieuses. – éléments fins majoritaires.
Groupe 4	49	14,3 %	<ul style="list-style-type: none"> – pâtes vacuolaires. – éléments généralement grossiers.
Groupe 5	47	22,2 %	<ul style="list-style-type: none"> – pâtes fines à éléments quartzeux. – éléments microscopiques et rares. – grains anguleux à sub-anguleux.
Groupe 5'	29		<ul style="list-style-type: none"> – pâtes fines à éléments quartzeux. – éléments microscopiques et rares. – grains roulés et émoussés.
Total	342	100 %	

Tabl. 2 – Caractéristiques des groupes de pâtes identifiés.

liées au montage des vases sont manifestement maîtrisées et dénotent une bonne connaissance non seulement des savoir-faire techniques, mais aussi du matériau.

La variabilité des traitements de surface observés est relativement faible. Seules trois techniques ont été reconnues. Le lissage concerne 54 % des individus de l'échantillon. Les surfaces externes des vases apparaissent unies et mates. Le polissage est attesté mais reste marginal (15 %). Enfin, l'égalisation sommaire de certains récipients est également avérée. Elle ne concerne que 31 % des individus. La surface des vases est alors parcourue de traînées digitées plus ou moins allongées qui reflètent une opération rudimentaire consistant à uniformiser les parois à la main. Les surfaces sont imparfaitement régularisées et laissent éventuellement voir des empreintes digitales plus ou moins profondes. Les traitements de surface discernés s'inscrivent tout à fait dans la norme et s'accordent assez bien avec les connaissances acquises sur les autres sites protohistoriques bas-normands (Marcigny et Ghesquière, 1998).

Les couleurs des récipients varient du gris-noir au brun en passant par le rouge. Sur un même vase, les teintes observées sont loin d'être homogènes, mais sont toujours situées dans une même gamme de couleur. Ces variations constituent les indices des modes de cuisson utilisés (oxydante ou oxydo-réductrice).

Les relations entre les différents aspects de la production sont cohérentes et résultent d'une volonté affirmée. Le système technique caractérisant la tradition céramique du Mont-Joly révèle l'existence de savoir-faire maîtrisés à tous les niveaux de la chaîne opératoire de fabrication d'une poterie. Néanmoins, les indices fournis par l'analyse technologique permettent difficilement d'apprécier le réel niveau de sophistication de la production (Van den Bossche, 2005).

LES AUTRES MOBILIERS

Le mobilier métallique

Les objets en bronze mis au jour sur le site sont très peu nombreux et ne peuvent apporter d'arguments chronologiques concluants. Il faut naturellement garder à l'esprit que les trouvailles effectuées dès la fin du XVIII^e siècle et les fouilles clandestines ont certainement contribué à oblitérer une partie non négligeable de la documentation. Plus près de nous, les raids conduits en 1944 par les forces alliées ont également provoqué la perte de plusieurs pièces déposées à la bibliothèque de Falaise.

Pour ces raisons multiples, nous n'avons eu accès qu'à huit objets au total. Nous en livrons un inventaire et un descriptif sommaires. Sauf mention contraire, les pièces citées sont aujourd'hui conservées à Caen, au service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie :

- un fragment proximal de hache à talon de type normand (la lame est manquante) munie à l'origine d'un anneau latéral dont il reste la base (fig. 9, n° 1).

Trouvée hors contexte pendant les travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau en 1954-1955, cette hache constitue le seul indice tangible d'une probable fréquentation humaine du Mont-Joly pendant le Bronze moyen II ;

- un ciseau massif, à soie quadrangulaire et à tête plate (fig. 9, n° 2) (Edeine, 1961) ;
- un fragment médian de pointe de lance à douille simple, extrêmement endommagé. Le niveau de fragmentation de la pièce empêche malheureusement toute attribution typologique précise (Edeine, 1961) ;
- une épingle à renflement fusiforme et tête évasée de section circulaire proche du type Saint-Germain-au-Mont-d'Or (fig. 9, n° 4) (Edeine, 1970b). Longue d'environ 101 mm, elle porte un décor côtelé encadré par un motif de triangles finement gravés ;

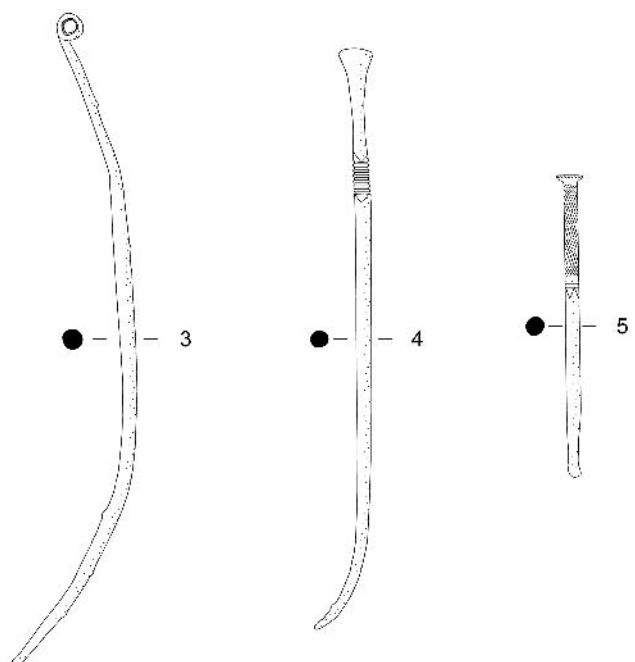
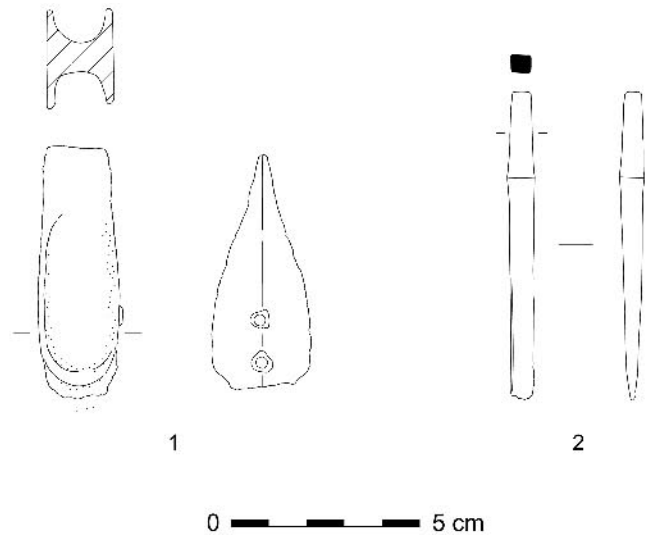


Fig. 9 – Mobilier métallique du Mont-Joly.

- une épingle à tête enroulée de section subcirculaire (fig. 9, n° 3) (Edeine, 1969), longue de 110 mm environ. Il s'agit d'un type ubiquiste peu diagnostique;
- une épingle à tête en clou de section circulaire, longue de 53 mm (fig. 9, n° 5) (inédit, dépôt de Bayeux). L'extrémité distale est endommagée. L'épingle, issue du sondage XXV, est ornée de quatre séries superposées de chevrons gravés, emboîtés transversalement et surmontant deux lignes horizontales incisées, associées à un motif de triangles. La tête présente également de légères stries obliques incisées. Cette pièce trouve quelques parallèles pertinents récemment mis au jour en Basse-Normandie. C'est notamment le cas à Basly « la Campagne » où la dépression 413 a livré une épingle à tête évidée davantage évasée. La tige comporte un décor de chevrons gravés (San Juan, 2002). À Fontenay-le-Marmion « la Grande Pièce » (Calvados), le décapage des niveaux superficiels scellant l'occupation du Bronze moyen et du Bronze final I-IIa a révélé une épingle semblable d'une taille beaucoup plus importante (P. Giraud, comm. orale). L'individu le plus proche de l'exemplaire du Mont-Joly provient du dépôt de Lison (Calvados), dont les pièces sont aujourd'hui conservées au musée Baron Gérard de Bayeux. Indiscutablement daté du Bronze final II atlantique, cet ensemble d'objets hétéroclites renferme en effet une épingle à tête en clou de 80 mm de longueur portant plusieurs séries de chevrons incisés, organisés en registres horizontaux étagés (Verney, 1994, p. 31). D'autres épingles à tête en clou à décor de gravures sont signalées en contexte Bronze final III au Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) (Mohen et Bailloud, 1987) et à Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) (Blanchet, 1984) par exemple;
- un bracelet massif ouvert en bronze à légers tampons, orné de huit séries de traits incisés transversaux irréguliers formant des métopes (Edeine, 1966). Le bracelet, d'un diamètre extérieur de près de 70 mm, présente une section en demi-jonc large de 7 mm;
- un fragment d'agrafe piriforme en bronze proche du type de Rigny-sur-Arroux (Edeine, 1966), qui évoque les productions de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final I.

Dans l'ensemble, le mobilier métallique retrouvé demeure peu diagnostique et n'offre pas de points d'ancrage chronologique suffisamment solides pour soutenir l'exercice typochronologique. Seule l'épingle à tête en clou, vraisemblablement attribuable au Bronze final, pourrait fournir des indices exploitables par la suite. Le fragment de hache à talon et l'épingle de type Saint-Germain-au-Mont-d'Or renverraient davantage à un horizon Bronze moyen.

Les moules en terre cuite

Plusieurs restes de moules en terre cuite ont fait l'objet d'un bref examen et d'un relevé (fig. 10, n°s 1 et 2). Conçus pour une seule coulée, ils apparaissent fortement fragmentés. Leur état de conservation est médiocre : les arêtes émoussées et la taille restreinte des fragments retrouvés ne permettent pas de reconnaître le type de production effectuée. Un élément pourrait avoir servi à couler une pointe de lance (fig. 10, n° 1).

La parure en lignite

Deux bracelets en lignites ont été recueillis lors des investigations menées au pied du rempart (sondage XVIII). Aujourd'hui conservés au musée de Normandie, ils ont pu être étudiés et dessinés. Le plus grand des bracelets, d'un diamètre externe de 91 mm, est en partie endommagé (fig. 11, n° 1). D'un dessin assez irrégulier, il présente une section en demi-jonc caractéristique. Le second bracelet, d'un diamètre externe

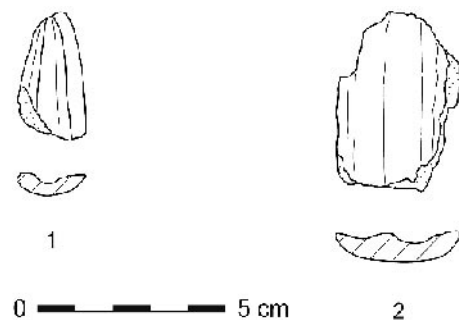


Fig. 10 – Fragments de moules en terre cuite.

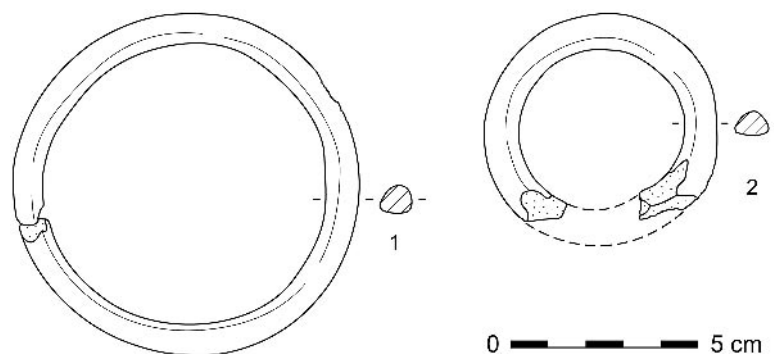


Fig. 11 – Bracelets en lignite.

d'environ 56 mm, est davantage fragmenté (fig. 11, n° 2). Il présente lui aussi une section en demi-jonc. Des microtraces fines et longilignes sont visibles sur les faces interne et externe de la pièce. Là encore, la parure en lignite ne constitue pas un fossile directeur précis. Elle est toutefois bien documentée en Basse-Normandie pour la fin de l'Âge du Bronze et le début du premier Âge du Fer (Verney, 1993 ; Le Goff, 2002).

COMPARAISONS ET ATTRIBUTIONS CHRONOLOGIQUES

En l'absence de données stratigraphiques exploitables et de datations ¹⁴C fiables, nous avons cherché à établir des parallèles aussi pertinents que possible entre notre corpus et des séries récentes, issues de contextes correctement documentés et bien calées chronologiquement, dans le but de bâtir une typologie satisfaisante.

Les formes basses

Les assiettes sont assez peu représentées dans le corpus du Mont-Joly (fig. 12, n°s 1 et 2). Les différents sous-types mis en évidence apparaissent néanmoins suffisamment discriminants pour parvenir à esquisser des parallèles appropriés. Les assiettes à panse tronconique et marli horizontal sont connues à Ifs « Object' Ifs Sud » (Calvados) en contexte Bronze final IIIa (Le Goff, 2002). Des formes similaires sont également attestées pour le Bronze final IIIb et le Ha C sur les sites de Choisy-au-Bac « le Confluent », phase I (Oise) (Talon, 1984 et 1987) et de Compiègne « le Fond Pernant » (Molinas, 1995). Les assiettes davantage galbées (type A₂₁) appartiendraient au même horizon chronologique si nous nous référons à l'exemplaire mis au jour à Ifs dans le comblement du silo 1083. Sur la foi du matériel lié aux activités métallurgiques découvert dans cette structure, nous pouvons suggérer une datation dans la dernière étape du Bronze final.

Les jattes tronconiques simples à bord vertical (fig. 14, n° 4) sont bien représentées en Basse-Normandie et en Picardie. À Compiègne « le Fond Pernant », une des jattes répond parfaitement à la définition du type C₁₂. Elle a été mise au jour dans une des fosses datées du Bronze final IIIb par B. Lambot (Molinas, 1995). Plusieurs exemplaires découverts à Choisy-au-Bac, phase I et phase II, vont cependant dans le sens d'une datation plus tardive. Ce constat n'autorise pas un calage chronologique fin pour ce type morphologique. Il est notamment probable qu'il s'agisse d'un type ubiquiste présent sur une séquence de temps dilatée.

Les jattes tronconiques à bord rentrant s'inscrivent dans un schéma identique : elles sont avérées à Ifs (st. 841) et à Basly (fossé 251) en contexte Hallstatt moyen (Le Goff, 2002 ; Lepaumier et San Juan, 2004). Elles pourraient toutefois apparaître précocement, dès le Bronze final IIIb, comme l'attestent plusieurs individus ornés de motifs incisés ou cannelés mis au jour

dans les grottes de Rancogne (Charente) (Gruet *et al.*, 1997) et du Quéroy (Gomez de Soto et Kerouanton, 1991 ; Kerouanton, 1992). L'absence de décors sur les exemplaires du Mont-Joly pourrait corroborer la datation tardive proposée à Ifs et Basly.

Les mêmes problèmes d'attribution se posent pour le type C₂₁ (fig. 14, n°s 5 et 6), présent non seulement au Quéroy dans des niveaux du Bronze final IIIb (Gomez de Soto et Kerouanton, 1991 ; Kerouanton, 1992), mais aussi à Ifs et à Basly en contexte Hallstatt moyen. Là encore, l'aspect de surface des vases de la série de Soumont-Saint-Quentin plaide en faveur d'une datation tardive, grossièrement enracinée dans le Ha C-Ha D1.

Les écuelles globuleuses à délimitation simple et à bord rentrant légèrement concave (type D₁₁ : fig. 12, n°s 7 et 9) constituent des marqueurs chronologiques fondamentaux et évoquent plusieurs exemplaires inornés de Choisy-au-Bac, phases I et II (Talon, 1984 et 1987). Mais l'essentiel de la série du Mont-Joly permet d'établir des liens congruents avec des individus, généralement abondamment décorés, appartenant aux niveaux du Bronze final IIIa-IIIb des grottes de Rancogne (Gruet *et al.*, 1997) et du Quéroy (Kerouanton, 1992). La même tendance est esquissée au Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) (Mohen et Bailloud, 1987).

Les écuelles à panse globuleuse et bord rentrant rectiligne (fig. 12, n°s 6 et 14) appartiennent manifestement au même horizon chronologique si nous nous appuyons sur les affinités recensées dans le Centre-Ouest. À Rancogne, plusieurs vases à simple décor de lignes horizontales réalisées au peigne datés du Bronze final IIIa-IIIb adoptent une morphologie très proche de celle de l'individu 440 (fig. 12, n° 6). Plusieurs écuelles de morphologie comparable et comportant des motifs plus sommaires sont signalées à Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), toujours en contexte Bronze final IIIb (Braguier, 1987). Quelques récipients du Fort-Harrouard issus des locus B.33, B.221 et B.560 confirment ces premières constatations et contribuent à ancrer un peu plus solidement le type D₁₂₁ dans l'étape moyenne du Bronze final (Mohen et Bailloud, 1987).

Les écuelles globuleuses surbaissées à bord oblique nettement individualisé (fig. 12, n°s 8, 10 et 11 ; fig. 13, n° 2) appartiennent assurément au Bronze final III si nous nous référons aux exemplaires découverts au Fort-Harrouard dans les locus B.581 et B.639, datés du Bronze final IIIa (Mohen et Bailloud, 1987). Formes et décors sont identiques et dénotent des influences originaires du complexe nord-alpin. Il convient toutefois d'apporter un bémol à ce constat à la lumière des découvertes effectuées à Ifs « Object' Ifs Sud » (st. 635) d'une part et à Choisy-au-Bac, phase I d'autre part. Ces deux sites ont effectivement fourni des écuelles à panse surbaissée, vierges de tout motif décoratif, relevant de la période I définie par J.-C. Blanchet (Blanchet, 1984). L'absence de décor constituerait le marqueur d'une production plus tardive. Sur la base de cette supposition, les exemplaires décorés du Mont-Joly pourraient être attribués à la fin du Bronze final.

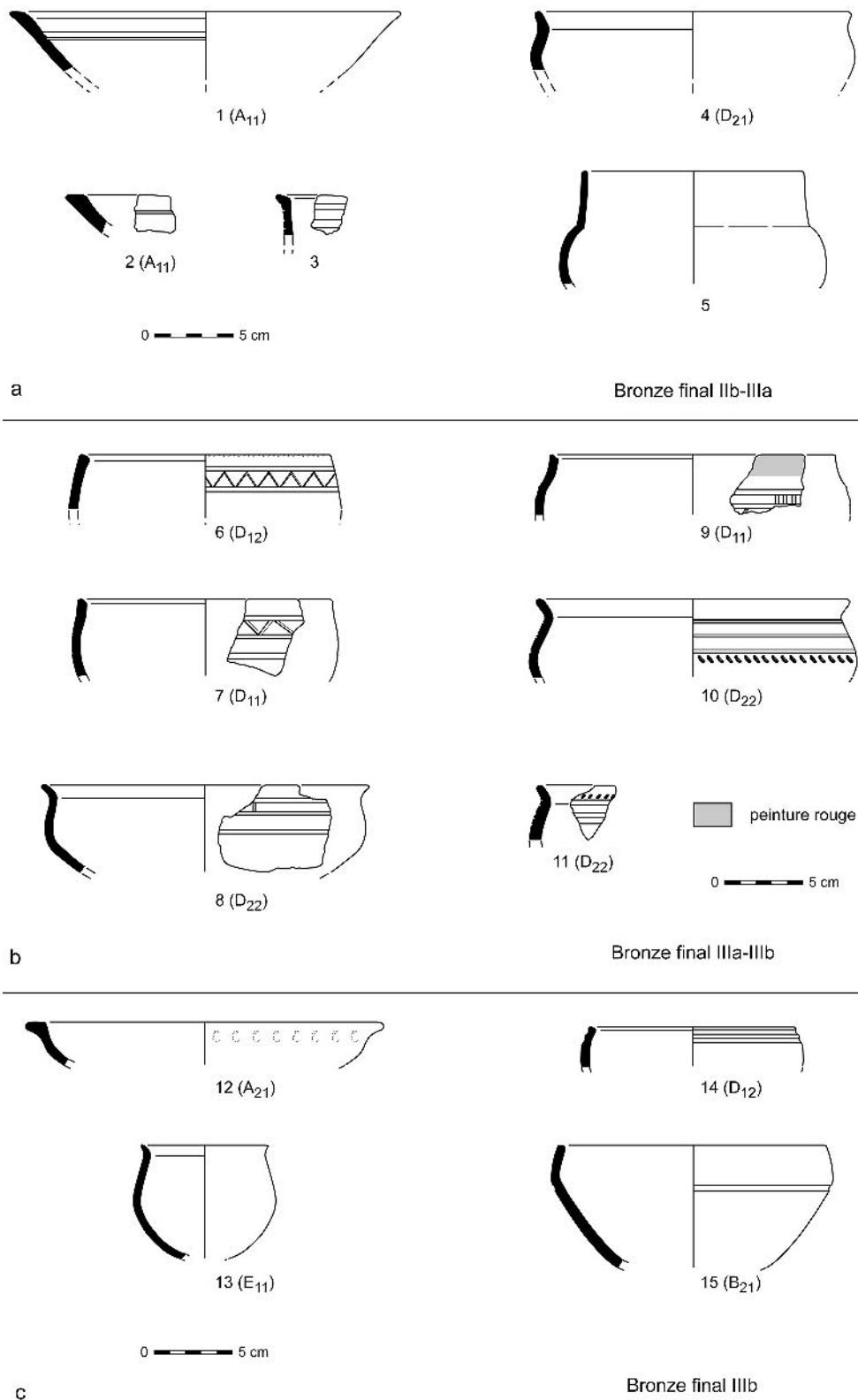


Fig. 12 – Mobilier céramique Bronze final du Mont-Joly (hypothèse longue); a : mobilier Bronze final IIb-IIIa; b : mobilier Bronze final IIIa-IIIb; c : mobilier Bronze final IIIb (les numérotations entre parenthèses renvoient à la typologie des vases).

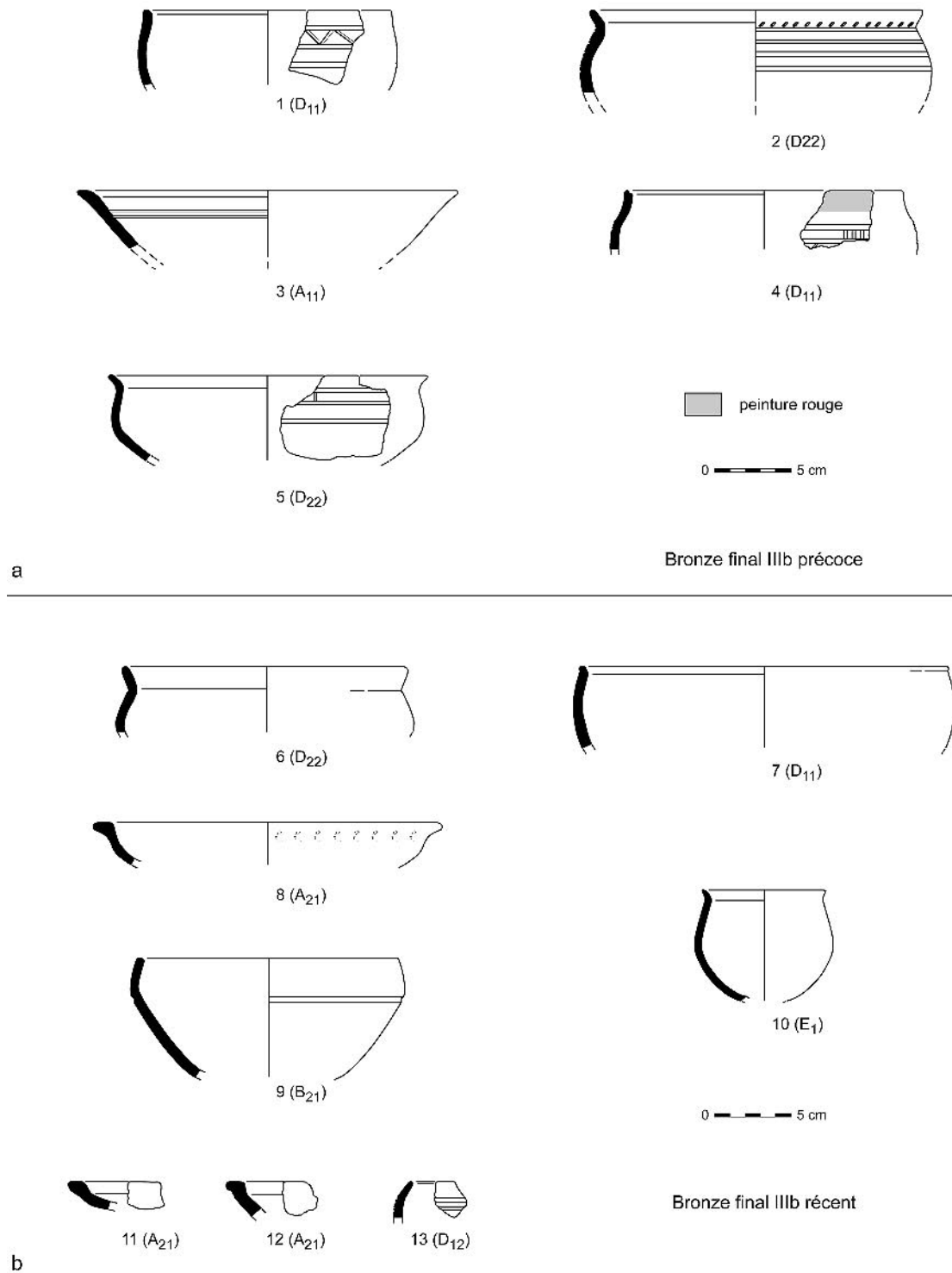


Fig. 13 – Mobilier céramique Bronze final du Mont-Joly (hypothèse courte); a : mobilier Bronze final IIIb ancien; b : mobilier Bronze final IIIb récent (les numérotations entre parenthèses renvoient à la typologie des vases).

Au contraire, les écuelles segmentées à bord oblique concave (fig. 14, n° 2) s'inscrivent visiblement dans une étape déjà avancée du premier Âge du Fer. M. Talon, dans ses travaux, avait eu l'occasion de remarquer la propagation tardive des carènes vives sur les formes basses (Talon, 1987); elles n'apparaîtraient, selon lui, qu'au cours des phases d'occupation III et IV du site de Choisy-au-Bac « le Confluent », c'est-à-dire

à la charnière entre le Ha D1 et le Ha D2 (Talon, 1984). Les exemplaires les plus proches de ceux du Mont-Joly ont été exhumés à Basly, dans le remplissage de la structure de barrage (fossé 251) précisément datée du Hallstatt moyen (Lepaumier et San Juan, 2004). La présence récurrente de digitations au niveau de la carène constitue cependant une originalité que nous n'avons pas été en mesure d'identifier sur notre corpus.

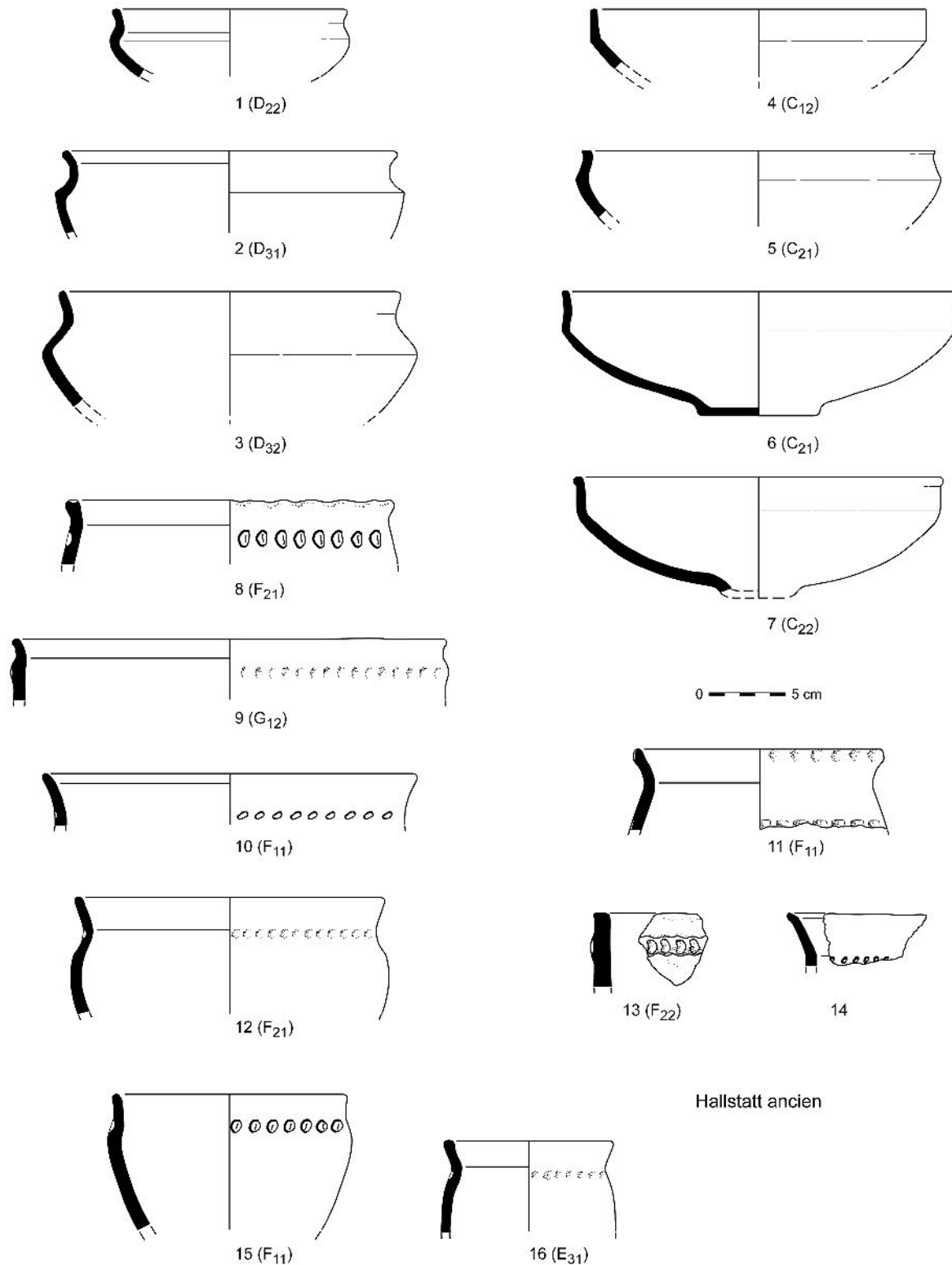


Fig. 14 – Mobilier céramique Hallstatt ancien (les numérotations entre parenthèses renvoient à la typologie des vases).

À Ifs, le matériel issu de la fosse 2125 permet d'orienter la réflexion dans une autre direction ; ce silo a notamment fourni une écuelle presque complète, à épaulement marqué et bord concave, attribuée à la première moitié du VII^e siècle avant notre ère (Le Goff, 2002). Dans ce cas particulier, l'analogie morphologique

poussée et l'absence de décors donnent davantage de poids au rapprochement effectué, mais les carences documentaires régionales limitent considérablement la fiabilité des interprétations.

Il est également difficile de caler les écuelles carénées à bord oblique rectiligne (fig. 14, n° 3) tant les

comparaisons disponibles renvoient à des horizons chronologiques différents. Plusieurs occurrences font effectivement référence à la transition entre le Bronze final III et le Hallstatt ancien : c'est le cas à Choisy-au-Bac, phase I (Talon, 1984) et à Ifs « Object' Ifs Sud » (st. 1083) où quelques écuellen à carène molle cohabitent avec les restes d'un moule d'épée en langue de carpe. Sur ce dernier gisement, d'autres fosses, attribuées au Ha D2 (st. 760, 2341 et 2344), ont livré des exemplaires comparables à ceux du Mont-Joly, ce qui ne va pas sans soulever un certain nombre de problèmes. La résolution de ces contradictions nécessiterait des observations supplémentaires. Il est probable que les écuellen à profil segmenté émergent dès le début du VII^e siècle av. J.-C. sous une forme simple, essentiellement caractérisée par la présence d'une carène adoucie. Le type pourrait néanmoins sensiblement évoluer jusqu'au Hallstatt final, en suivant deux directions privilégiées : nous assisterions à un accroissement des formes carénées d'une part, et des décors digités de l'autre. Nous tenons à rappeler qu'une telle dynamique a déjà été observée dans la moyenne vallée de l'Oise (Talon, 1984 ; Blanchet et Decormeille, 1984).

Les formes hautes

Le petit gobelet bulbeux à bord oblique et lèvre légèrement biseauté (fig. 12, n° 13) trouve des parallèles probants dans le quart nord-est de la France, notamment à Bucy-le-Long « la Herronnière » (Aisne) en contexte Bronze final IIIb (Chatillon, 1995). À Abbeville « Mautort » (Somme), une probable sépulture datée du Bronze final a livré un gobelet à profil en S à fond ombiliqué, comparable en tous points à celui du Mont-Joly. La présence d'une épée dérivée du type d'Ewart Park dans la fosse sépulcrale reste l'élément datant le plus discriminant (Blanchet, 1984). Il convient d'ajouter que le type E₁₁ évoque fortement les gobelets en bulbe d'oignon. L'absence de la base sur l'exemplaire du Mont-Joly ne permet cependant pas d'approfondir l'analogie.

Les gobelets plus grossiers à panse biconique ou ellipsoïdale (fig. 14, n° 16) et décors digités situés à la jonction entre le col et la panse sont moins discriminants sur le plan typo-chronologique. De rares exemplaires sont connus à Nanteuil-sur-Aisne « les Écouaires » (Ardennes), où ils ont été trouvés en association avec un important lot de gobelets en bulbe d'oignon (Lambot, 1977). Caractérisés par une surface irrégulière, agrémentés d'une série d'impressions réalisées au doigt, ils présentent un profil biconique marqué, continué par un col subvertical. Ils diffèrent donc sensiblement des individus de notre corpus. Des formes similaires sont également signalées dans des contextes plus récents, appartenant au premier Âge du Fer (Ha D1). C'est notamment le cas à Basly où le fossé ceinturant l'habitat hallstattien a fourni un petit ensemble de gobelets à panse ellipsoïdale proches de ceux de Soumont-Saint-Quentin (Lepaumier et San Juan, 2004). À la lumière de ces indices, il n'est pas aisé de proposer une datation précise pour les gobelets de type E₂₁ et E₃₁. Nous devons nous contenter d'une

fourchette chronologique large qui traduit la pérennité de cette forme pendant la première moitié du premier millénaire avant notre ère.

Les pots biconiques de type F₁₁ (fig. 14, n°s 10, 11 et 15) sont assez mal documentés et les comparaisons régionales convaincantes font cruellement défaut. Quelques vases de l'habitat de Choisy-au-Bac, phases I et III (Talon, 1984) font écho, sur le plan morphologique, aux individus de Soumont-Saint-Quentin. Le profil des récipients est effectivement complexe et marqué par une segmentation plus ou moins appuyée ; le bord oblique est généralement terminé par une lèvre plate ou digitée, caractéristique fréquente au sein de notre échantillon. La relative abondance des décors imprimés, réalisés au doigt ou à l'aide d'outils divers, dans le tiers supérieur des pots du Mont-Joly nous incite toutefois à privilégier une datation haute, contemporaine de la phase I de Choisy-au-Bac (Talon, 1984). L'existence de liens prégnants entre certains individus du Mont-Joly (fig. 14, n° 15) et de Nanteuil-sur-Aisne confirmerait cet ancrage chronologique dans le VIII^e siècle avant notre ère.

Les pots à panse ellipsoïdale et bord légèrement évasé sont également signalés à Choisy-au-Bac, phase I (Talon, 1984 et 1987). Tous les éléments discriminants mis en évidence au cours de l'étude typologique se retrouvent effectivement sur ce site de la vallée de l'Oise : le profil en S, l'orientation du bord, son inclinaison et la présence de digitations au niveau de la jonction entre le bord et la panse donnent un certain crédit à cette analogie. Il serait donc possible d'attribuer le type F₂₁ à une étape précoce du premier Âge du Fer, mais les indices en faveur de cette hypothèse restent maigres.

La même prudence s'impose à propos des vases de type F₂₂ (fig. 14, n° 13) qui trouvent de très rares parallèles convaincants. Seule une fosse du site de Compiègne « le Fond Pernant », datée du Bronze final IIIb, a livré un récipient typologiquement proche des individus du Mont-Joly (Molinas, 1995). Mais les ressemblances demeurent superficielles et ne peuvent constituer des arguments suffisamment concluants.

ESSAI TYPOCHRONOLOGIQUE

À l'issue de l'analyse comparative des principaux sites de référence sélectionnés, les éléments typo-chronologiques convergent vers une attribution du matériel céramique du Mont-Joly à la fin du Bronze final et au Hallstatt ancien. Considérant l'état actuel de la documentation et la ténuité des données extrinsèques dont nous disposons, il est toutefois difficile et hasardeux de se lancer dans l'élaboration d'un modèle typo-chronologique de référence.

Le Bronze final IIb-IIIa (Ha A2-B1)

La quantité de mobilier recueilli reste faible, mais offre la possibilité d'identifier quelques régularités. Trois formes contribuent à la reconnaissance de cette

étape : les assiettes tronconiques à marli horizontal (fig. 12, n^{os} 1 et 2), généralement profondes et fortement évasées, les écuelles à panse globuleuse, relativement trapues et caractérisées par une lèvre épaissie légèrement biseautée (fig. 12, n^o 4), mais aussi les pots biconiques à carène vive et bord évasé. Dans l'ensemble, les décors demeurent discrets, mais concernent une forte proportion d'individus (près de 55 %). Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'incisions dessinant des tracés linéaires ou en chevrons.

Il faut aussi noter la présence d'un fragment de col subvertical appartenant à un gobelet à épaulement d'affinité Rhin-Suisse-France orientale dont l'ancrage dans le Bronze final IIb-IIIa est évident (fig. 12, n^o 3). Le sommet du col, terminé par une lèvre éversée dépourvue de cannelure labiale interne, est agrémenté de quatre lignes horizontales incisées. Il s'agit d'un type de gobelet encore rare en Basse-Normandie, où seul le site d'Ifs « Object'Ifs Sud » a livré au moins un vase complet très proche, fabriqué localement (Le Goff, 2002).

Dans la continuité de ce premier lot s'inscrit une série de formes délicates à dater que nous proposons de placer, par défaut et en l'absence de données régionales explicites, dans une phase intermédiaire couvrant le Bronze final IIIa et le Bronze final IIIb. Seules les écuelles globuleuses sont représentées au sein de cet ensemble. L'apparition des panses surbaissées, héritières des formes trapues du Bronze final IIb-IIIa, est un paramètre essentiel à prendre en compte (fig. 12, n^{os} 8, 10 et 11). La morphologie des lèvres, arrondies, et des bords, évasés et nettement individualisés, marque également une rupture forte et pourrait constituer un critère de reconnaissance du matériel Bronze final IIIb. Les écuelles pourvues d'un bord rentrant, droit ou concave, semblent appartenir à ce même horizon et annoncent certaines formes de l'étape suivante (fig. 12, n^{os} 6, 7 et 9).

Le Bronze final IIIb (Ha B2-3)

Le mobilier de cette étape est plus discriminant sur le plan morphologique. Les assiettes connaissent ainsi une évolution sensible : les profils rectilignes laissent place à des structures globalement plus galbées, terminées par un marli éversé (fig. 12, n^o 12). La faible représentativité de l'échantillon ne permet toutefois pas d'évaluer l'importance exacte de cette tendance.

Parallèlement, les écuelles globuleuses surbaissées et les écuelles simples à ouverture rétrécie semblent caractéristiques de cette étape et s'inscrivent dans la continuité des productions du Bronze final IIb-IIIa. Seule la morphologie des bords, dont l'affinement est manifeste, change. La fréquence élevée des cannelures larges (isolées ou jointives) sur l'ensemble des formes basses mérite d'être soulignée (fig. 12, n^{os} 14 et 15). Ce trait stylistique pourrait constituer un marqueur chronologique fort et semble aller de pair avec la crudescence des formes carénées (fig. 12, n^o 15).

Le répertoire des formes hautes se diversifie au même moment. Un nouveau type de gobelet fait

notamment son apparition. Le corps bulbeux continué par un bord évasé (fig. 12, n^o 13) rompt totalement avec les formes carénées à col hypertrophié d'affinité Rhin-Suisse-France orientale et évoque les gobelets en bulbe d'oignon décrits par J.-C. Blanchet (Blanchet, 1984).

Dans l'ensemble, la céramique du Bronze final du Mont-Joly présente de nombreuses analogies avec le mobilier d'affinité nord-alpine et se démarque nettement des séries contemporaines bas-normandes (Marcigny et Ghesquière, 1998; Marcigny *et al.*, 2005). Les liens avec les régions orientales sont néanmoins ténus dans la mesure où les vases, fabriqués localement, s'apparentent à des imitations plus ou moins heureuses de types continentaux lointains.

Le schéma exposé jusqu'à présent est loin d'être exclusif et ne saurait être considéré comme définitif. Les récents travaux effectués sur la base du matériel céramique récolté sur les sites de la vallée de l'Aisne offrent une alternative intéressante à ce sujet. À la faveur d'une reprise des données accumulées depuis les années quatre-vingt-dix, il a été possible de souligner que l'ultime étape du Bronze final n'était vraisemblablement pas monolithique, mais bien subdivisée en deux horizons aux caractéristiques propres (Brun *et al.*, 2005; Le Guen *et al.*, 2005). Dès la seconde moitié du X^e siècle avant notre ère se mettrait en place un Bronze final IIIb précoce, inscrit dans la continuité de l'étape Rhin-Suisse-France orientale et marqué par un matériel encore fréquemment décoré d'où seraient absents les gobelets carénés. Dans le courant du IX^e siècle avant notre ère, cet horizon céderait la place à un Bronze final IIIb plus évolué, déconnecté des traditions RSFO.

Au sud du Bassin parisien, une partition du Bronze final IIIb en deux étapes a également été suggérée sur la base d'une sériation du matériel céramique trouvé en contexte domestique autour du confluent Seine-Yonne (Bulard et Peake, 2005). Le schéma obtenu confirmerait les observations faites par P. Brun et donnerait davantage de consistance à notre hypothèse courte dans la mesure où des affinités morphologiques nettes se dessinent entre le mobilier du Mont-Joly et celui des sites de Cannes-Écluse « le Petit Noyer » (Seine-et-Marne) et de Marolles-sur-Seine « les Prés Hauts » (Seine-et-Marne).

La prise en compte de cette bipartition du Bronze final IIIb modifierait sensiblement le cadrage chronologique d'une partie du mobilier céramique du Mont-Joly. Les vases attribués précédemment au Bronze final IIb-IIIa, voire à la transition Bronze final IIIa-IIIb, généralement très décorés, pourraient parfaitement s'insérer dans ce Ha B2-3 commençant (fig. 13, n^{os} 1 à 5). Ils constitueraient alors les témoins de la perdurance des influences RSFO au-delà de l'étape moyenne du Bronze final. Seul le fragment de gobelet à épaulement contraire cette hypothèse. Au contraire, les céramiques jusqu'alors présumées représentatives d'un Bronze final IIIb pleinement épanoui s'intégreraient dans l'horizon récent du Ha B2-3 (fig. 13, n^{os} 6 à 13) et pourraient être approximativement datées du IX^e siècle av. J.-C.

Le Hallstatt ancien (Ha C)

L'entrée dans le Hallstatt ancien s'accompagne d'innovations nettement perceptibles, sur le plan à la fois morphologique et esthétique. Nous avons notamment enregistré une diffusion des carènes sur les formes basses, essentiellement les jattes à panse galbée, mais aussi les écuelles à bord évasé rectiligne (fig. 14, n^{os} 1 à 7). La disparition des décors sur les formes basses est une autre caractéristique majeure des débuts du premier Âge du Fer. Les motifs cannelés ou incisés sont totalement absents du corpus ; en contrepartie, un soin redoublé est apporté à la finition des poteries les plus fines.

Le besoin d'avoir un profil souligné se fait également sentir sur les formes hautes, en particulier sur les pots et gobelets biconiques à col évasé. Il ne s'agit pas d'une nouveauté puisque des pots biconiques sont attestés en contexte Bronze final IIb-IIIa. La morphologie des bords et des lèvres connaît toutefois de profonds changements. Les lèvres à marli interne du Bronze final sont en effet remplacées par des lèvres arrondies ou épaissies, parfaitement inscrites dans le prolongement de l'encolure.

Cette transformation s'accompagne d'un accroissement considérable de la fréquence relative des motifs imprimés au doigt et au poinçon (fig. 14, n^{os} 8 à 16). Les registres horizontaux sont systématiquement localisés à la jonction col/panse ou au niveau de la lèvre. Les cordons digités sont également signalés et s'insèrent dans le même schéma (fig. 14, n^o 13). Nous assistons donc à un double glissement : d'une part, les décors, présents en abondance sur les formes basses au Bronze final, gagnent massivement gobelets, pots et jarres au début du premier Âge du Fer ; d'autre part, les décors imprimés et modelés supplantent progressivement l'incision et la cannelure au point de devenir largement dominants.

L'objectif principal de ce classement réfléchi, par définition simplificateur et schématique, est de proposer un premier cadre de réflexion à partir duquel devront

être établies d'autres analyses typologiques quantifiées. Ces dernières permettront d'affiner voire d'infirmer la synthèse typonomologique à laquelle nous aboutissons.

CONCLUSION

L'absence d'un cadrage chronologique précis pour les séries bas-normandes limite, pour le moment, les possibilités de définir les dynamiques régissant l'évolution des lots céramiques entre le Bronze final et le premier Âge du Fer. L'entreprise de compilation et de réexamen des données disponibles dans la moitié nord de la France pour cette période devrait néanmoins permettre d'affiner les modèles typonomologiques généralement admis. La table ronde organisée à Rouen en novembre 2005 a offert une belle occasion de dresser un premier bilan sur cette question.

Dans cette optique, la collection du Mont-Joly constitue un jalon important et contribue à enrichir un corpus de plus en plus étoffé. Compte tenu des contraintes auxquelles nous avons été confronté (carences documentaires, absence de jalons géographiques pertinents, etc.), notre travail n'a pas la prétention d'apporter une réponse définitive au problème de la transition entre le Bronze final et le premier Âge du Fer dans le domaine atlantique. Tout au plus s'agit-il d'une modeste proposition mise à la disposition des chercheurs. Les pistes évoquées devront nécessairement être confortées ou contestées par la multiplication des comparaisons avec des assemblages homogènes diagnostiques et bien datés.

En termes d'acquis, les résultats obtenus ne portent pas seulement sur la chronologie. L'intégration des données mobilières – poteries et objets métalliques – et immobilières a permis de réfléchir à l'insertion de l'habitat fortifié du Mont-Joly au sein d'un système réticulaire supralocal et à la structuration de la vie de relation dans la plaine de Caen au début du I^{er} millénaire avant notre ère. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUBOUIN J., LABESSE B. (1985) – *Nouvel atlas des formes du relief*, Nathan, Paris.
- BLANCHET J.-C. (1984) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 17, Société préhistorique française, Paris.
- BLANCHET J.-C. (1987) – L'éperon barré du Camp César à Catenoy (Oise) à l'Âge du Bronze final. Premiers résultats, in J.-C. Blanchet dir., *Les relations entre le continent et les îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, Actes du congrès préhistorique de France, Lille, 1984, suppl. à la Revue archéologique de Picardie, Société préhistorique française, p. 189-210.
- BLANCHET J.-C., DECORMEILLE A. (1984) – Le premier Âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise, *Éléments de Pré- et Protohistoire européenne. Hommages à J.-P. Millotte*, Annales littéraires de l'université de Besançon, Les Belles Lettres, Paris, p. 323-333.
- BRAGUIER A. (1987) – Oppidum de Chênehutte-les-Tuffeaux : une couche du Bronze final III, *Études préhistoriques et historiques, Pays de la Loire*, vol. 10, p. 45-75.
- BRUN P. (1986) – *La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin parisien*, Documents d'Archéologie française, n^o 4, éd. de la Maison des sciences de l'Homme, Paris.
- BRUN P. (1999) – L'habitat : prisme déformant de la société protohistorique, in F. Braemer, S. Cleuziou et A. Coudart dir., *Habitat et société. Actes des XIX^{es} rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, octobre 1998*, éd. APDCA, Antibes, p. 339-352.
- BRUN P., CHATELINAIS C., CHATILLON S., GUICHARD Y., LE GUEN P., NÉRÉ É. (2005) – L'Âge du Bronze dans la vallée de l'Aisne, in J. Bourgeois et M. Talon dir., *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, éd. CTHS/APRAB, Paris, p. 189-208.
- BULARD A., PEAKE R. (2005) – Autour du confluent Seine-Yonne aux IX^e-VI^e siècles : tendances évolutives des céramiques et chronologie, in O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars dir., *L'Âge du Fer en Île-de-France, Actes du XXVI^e colloque de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis 2002*, Revue archéologique du Centre de la France, suppl. 26, p. 225-240.

- CHATILLON S. (1995) – *Céramique du Bronze final IIIb-Hallstatt ancien en contexte d'habitat : Limé « les Fussis » et Bucy-le-Long « la Herronière »*, mémoire de maîtrise, université de Paris I.
- COUTIL L. (1894) – Résumé des recherches préhistoriques en Normandie, *Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques*, t. II, p. 98-104.
- DESLOGES J., DELACAMPAGNE F., SAN JUAN G., GIGOT P. (1992) – *Vol à travers les âges. La prospection archéologique aérienne dans le Calvados*, conseil général du Calvados, Caen.
- DESLOGES J., GHESQUIÈRE E., MARCIGNY C. (1997) – *Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin, sondage 1996. Étude du mobilier céramique et lithique*, Document final de synthèse, service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen.
- DORANLO R. (1914) – Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXIX, p. 219-249.
- DORANLO R. (1926) – L'archéologie antique en Normandie des origines au X^e siècle. Étude bibliographique et critique sur le mouvement archéologique en Normandie pendant la période 1824-1924, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXVI, p. 35-118.
- DORANLO R. (1942) – Le Mont-Joly gallo-romain, *Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques*, t. XXXIII, fasc. 2, p. 52-59.
- EDEINE B. (1957) – Notes sur le site de la Brèche-au-Diable dit aussi du Mont-Joly (arrondissement de Falaise, Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 54, fasc. 1-2, p. 60-62.
- EDEINE B. (1960) – Du site de la Brèche-au-Diable (dit aussi du Mont-Joly) commune de Soumont-Saint-Quentin, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 57, fasc. 5-6, p. 331-332.
- EDEINE B. (1961) – De quelques objets de l'Âge du Bronze, inédits ou peu connus, trouvés dans le département du Calvados, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 58, fasc. 11-12, p. 676-692.
- EDEINE B. (1962) – Essai de contribution aux études de technologie de l'outillage néolithique : à propos de la fabrication des anneaux disques, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 59, fasc. 1-2, p. 113-120.
- EDEINE B. (1965) – Ce que les fouilles du site de la Brèche-au-Diable (Calvados) et de son contexte peuvent déjà apporter et devraient apporter à la solution des problèmes posés par G. Bailloud dans son ouvrage « Le Néolithique dans le Bassin parisien », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 62, fasc. 2, p. 328-349.
- EDEINE B. (1966) – Le rempart de l'éperon barré de la Brèche-au-Diable (dit aussi du Mont-Joly), commune de Soumont-Saint-Quentin (Calvados), *Gallia Préhistoire*, t. IX, fasc. 1, p. 247-262.
- EDEINE B. (1969) – Épingle de bronze à tête enroulée trouvée à la Brèche-au-Diable (Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 66, fasc. 4, p. 124-125.
- EDEINE B. (1970a) – Nouvelles datations par le ¹⁴C concernant la Basse-Normandie, en particulier le Chasséen et le Rubané récent, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 67, fasc. 4, p. 114-120.
- EDEINE B. (1970b) – De quelques témoins de l'influence des Champs d'Urnes en Basse-Normandie, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 67, fasc. 5, p. 156-157.
- EDEINE B. (1972) – Nouvelles datations par le ¹⁴C concernant les sites de la Brèche-au-Diable et des Longrais (Calvados) (Rubané récent, Cerny, Chasséen), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 69, fasc. 7, p. 197-199.
- FOUQUET-DULOMBOY N.-F.-R. (1808) – *Aux mânes de Marie-Élisabeth Joly, artiste du célèbre Théâtre Français*, Dumesnil-Lesueur, Paris (2^e édition).
- GALLAY A. (1981) – *Le Sarnyéré dogon : archéologie d'un isolat, Mali*, Recherche sur les grandes civilisations, Mémoire n° 4, éd. ADPF, Paris.
- GOMEZ DE SOTO J., KEROUANTON I. (1991) – La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). Le Bronze final IIIb, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 88, fasc. 10-12, p. 341-392.
- GRUET M., ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C. (1997) – *L'Âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, Antiquités nationales, Mémoire 3, Réunion des Musées nationaux, Paris.
- KEROUANTON I. (1992) – *Étude de la céramique Bronze final IIIb de la grotte du Quéroy, Chazelles (Charente)*, mémoire de maîtrise, université de Paris I.
- LAMBOT B. (1977) – Nanteuil-sur-Aisne, un site Bronze final dans le sud ardennais, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° 4, p. 17-54.
- LE GOFF E. (2002) – *Ifs, ZAC Object'Ifs Sud 2000-2002*, Document final de synthèse, service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen.
- LE GUEN P., AUXIETTE G., BRUN P., DUBOULOZ J. et al. (2005) – Apport récent sur la transition Âge du Bronze-Âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : Osly-Courtill « la Terre Saint-Mard ». Processus de différenciation de l'habitat au cours du Bronze final, in G. Auxiette et F. Malrain dir., *Hommages à Claudine Pommepuy*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 22, p. 141-161.
- LEPAUMIER H., MARCIGNY C. (2004) – Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados) et la céramique du premier Âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan, in B. Mandy et A. de Saulce dir., *Les marges de l'Armorique à l'Âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIII^e colloque de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Nantes 1999*, Revue archéologique de l'Ouest, suppl. n° 10, p. 43-57.
- LEPAUMIER H., SAN JUAN G. (2004) – L'éperon barré de la Campagne à Basly (Calvados). Étude préliminaire : la céramique du premier Âge du Fer, Communications de la journée d'information AFEAF du 24 janvier 2004, *Bulletin de l'AFEAF*, n° 22, p. 25-27.
- MALRAIN F., PINARD E., GAUDEFROY S. (1994) – Méthode d'approche de la fonction des céramiques : pour une chronologie du second Âge du Fer dans le département de l'Oise, *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise. Rapport d'activité 1994*, vol. II, Verberie, p. 225-278.
- MARCIGNY C. (2001) – *L'Âge du Bronze en Basse-Normandie : une contribution à la périodisation de l'Âge du Bronze dans le Nord-Ouest de la France à partir du mobilier céramique*, mémoire de DEA sous la direction de J. Guilaine, université de Toulouse-Le Mirail/EHESS Toulouse.
- MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E. (1998) – Un habitat Bronze final à Cussy « la Pointe » (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 15, p. 39-57.
- MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E., CLÉMENT-SAULEAU S., VERNEY A. (2005) – L'Âge du Bronze en Basse-Normandie : définition par le mobilier céramique, une première tentative, in J. Bourgeois et M. Talon dir., *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, éd. CTHS/APRAB, Paris, p. 303-332.
- MOHEN J.-P., BAILLOUD G. (1987) – *La vie quotidienne, les fouilles du Fort-Harrouard*, L'Âge du Bronze en France, 4, Picard, Paris.
- MOLINAS C. (1995) – *Typologie fonctionnelle des récipients céramiques en contexte d'habitat au Bronze final IIIb-Hallstatt ancien dans la moyenne vallée de l'Oise*, mémoire de maîtrise, université de Paris I.
- SAN JUAN G. (2002) – Basly « la Campagne », *Bilan scientifique régional de Basse-Normandie, 2001*, DRAC de Basse-Normandie, p. 17.
- SAN JUAN G., MANEUVRIER J. (1999) – *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : histoire et archéologie*, service départemental d'Archéologie du Calvados, Caen.

TALON M. (1984) – *Les formes céramiques Bronze final-premier Âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise)*, mémoire de maîtrise, université de Paris I.

TALON M. (1987) – Les formes céramiques Bronze final et premier Âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise), in J.-C. Blanchet dir., *Les relations entre le continent et les îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, Actes du congrès préhistorique de France, Lille, 1984, suppl. à la Revue archéologique de Picardie, Société préhistorique française, p. 255-273.

VAN DEN BOSSCHE B. (2005) – *Le mobilier céramique Bronze final-premier Âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados)*, mémoire de maîtrise, université Paris I.

VERNEY A. (1993) – Les nécropoles de l'Âge du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes, in D. Cliquet et

M. Rémy-Watté dir., *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Actes du XIV^e colloque de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, Revue archéologique de l'Ouest, suppl. n° 6, p. 95-113.

VERNEY A. (1994) – *La collection préhistorique du musée de Bayeux*, Études et documents du Musée, n° 1, Bayeux.

Benjamin VAN DEN BOSSCHE

5, rue Sainte Anne

14000 Caen.

traversdeporc@tiscali.fr
